

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2020-2021

12 NOVEMBRE 2020

PROJET DE DÉCRET

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET D'ENSEIGNEMENT DE LA PROMOTION SOCIALE⁽¹⁾

—

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

—

(1) Voir Doc. n°127 (2020-2021) n°1 à 4.

CHAPITRE PREMIER

Disposition transposant la directive 2005/36/CE du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles**Article premier**

Le présent décret transpose partiellement la directive 2005/36/CE du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

CHAPITRE II

Disposition modifiant le décret coordonné du 7 novembre 1983 réglant, pour la Communauté française, les allocations d'études**Art. 2**

L'article 5 du décret coordonné du 7 novembre 1983 réglant, pour la Communauté française, les allocations d'études est remplacé par ce qui suit :

« Article 5. - Les élèves de condition peu aisée de l'enseignement secondaire ont droit à une allocation d'études, pour une année d'études déterminée, s'ils ont terminé avec fruit l'année scolaire précédente, ou s'ils ont subi avec succès une épreuve d'accès légalement ou régulièrement fixée à certains cycles d'études.

Les étudiants de condition peu aisée de l'enseignement supérieur ont droit à une allocation d'études, pour l'année académique en cours, s'ils produisent une attestation d'inscription définitive auprès d'un établissement d'enseignement supérieur de plein exercice reconnu par la Communauté française à une formation initiale menant à la délivrance d'un grade académique de bachelier ou de master ou à une formation initiale menant à la délivrance du grade académique d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.

Les allocations d'études ne peuvent être employées que pour couvrir des frais résultant de l'entretien de l'élève ou de l'étudiant et des études qu'ils poursuivent. Ces fonds ne peuvent être saisis du chef des dettes que l'élève, l'étudiant ou leur représentant légal, auraient contractées et qui seraient étrangères à ces fins. ».

CHAPITRE III

Dispositions modifiant le décret du 18 juillet 2008 fixant des conditions d'obtention des diplômes de bachelier sage-femme et de bachelier infirmier responsable de soins généraux, renforçant la mobilité étudiante et portant diverses mesures en matière d'enseignement supérieur**Art. 3**

A l'annexe I au décret du 18 juillet 2008 fixant des conditions d'obtention des diplômes de bachelier sage-femme et de bachelier infirmier responsable de soins généraux, renforçant la mobilité étudiante et portant diverses mesures en matière d'enseignement supérieur, le point « Mots-clés devant apparaître dans le curriculum (UE, AA, contenus, fiche descriptive) » est remplacé par ce qui suit :

« Le programme d'études conduisant au titre de formation d'infirmier responsable de soins généraux comprend les deux parties ci-dessous.

Mots-clés devant apparaître dans le nom d'une unité d'enseignement, le nom d'une activité d'apprentissage ou dans les contenus

Il ne s'agit pas nécessairement d'un « cours » mais d'une notion/matière qui doit être rencontrée.

A) Enseignement théorique (soins infirmiers, sciences fondamentales, sciences sociales)

Anatomie	Orientations et éthique de la profession, bioéthique
Anglais	Pathologies générale et spéciale
Anthropologie	Pharmacologie
Biochimie	Philosophie
Biologie	Physiologie
Biophysique, radiologie et radioprotection	Physiopathologie
Communication professionnelle	Politique socio-économique de la santé
Démarche clinique	Premiers secours
Déontologie	Principes d'administration et de gestion
Diététique	Principes d'enseignement

Droit et aspects juridiques de la profession	Principes des soins infirmiers en matière de :
E-santé	médecine générale et spécialités médicales,
Education pour la santé et sanitaire	chirurgie générale et spécialités chirurgicales,
	puériculture et pédiatrie, hygiène et soins à la mère
	et au nouveau-né, santé mentale et psychiatrie,
	soins aux personnes âgées et gériatrie
Embryologie	Principes généraux de santé et des soins infirmiers
Enseignement clinique	Promotion de la santé
Ergonomie, manutention	Prophylaxie
Génétique	Psychologie
Histoire de la profession	Qualité
Hygiène	Science infirmière
Immunologie	Sociologie
Législations sociale et sanitaire	Soins infirmiers généraux
Méthodologie et utilisation des résultats de la recherche scientifique	Techniques d'investigation
Microbiologie : Bactériologie, virologie, parasitologie	Travail de fin d'études ou Épreuve intégrée (Enseignement Promotion Sociale)
Nutrition	Travail en équipe

B) Enseignement clinique

Soins infirmiers en matière de :

Médecine générale et spécialités médicales
Chirurgie générale et spécialités chirurgicales
Soins aux enfants et pédiatrie
Hygiène et soins à la mère et au nouveau-né
Santé mentale et psychiatrie
Soins aux personnes âgées et gériatrie
Soins à domicile

L'enseignement de l'une ou de plusieurs de ces matières peut être dispensé dans le cadre des autres disciplines ou en liaison avec celles-ci. ».

Art. 4

A l'annexe II au même décret, les modifications suivantes sont apportées :

1° à la suite du tableau relatif au point « Référentiel de compétences », un point rédigé comme suit est ajouté :

« Référentiel de compétences de l'article 42, paragraphe 2, de la directive 2005/36/UE, telle que modifiée par la directive 2013/55/UE

1	Assurer une bonne information et conseiller en matière de planification familiale ;
2	Diagnostiquer la grossesse, puis surveiller la grossesse normale, effectuer les examens nécessaires à la surveillance de l'évolution de la grossesse normale ;
3	Prescrire ou conseiller les examens nécessaires au diagnostic le plus précoce possible de toute grossesse à risque ;
4	Etablir un programme de préparation des futurs parents à leur rôle et les conseiller en matière d'hygiène et d'alimentation, assurer la préparation complète à l'accouchement ;
5	Assister la parturiente pendant le déroulement du travail et surveiller l'état du fœtus in utero par les moyens cliniques et techniques appropriés ;
6	Pratiquer l'accouchement normal, y compris, au besoin, l'épisiotomie et, en cas d'urgence, pratiquer l'accouchement par le siège ;
7	Déceler chez la mère ou l'enfant les signes annonciateurs d'anomalies qui nécessitent l'intervention d'un médecin et assister ce dernier s'il y a lieu ; prendre les mesures d'urgence qui s'imposent en l'absence du médecin, notamment l'extraction manuelle du placenta, éventuellement suivie de la révision utérine manuelle ;
8	Examiner le nouveau-né et en prendre soin ; prendre toutes les initiatives qui s'imposent en cas de besoin et pratiquer, le cas échéant, la réanimation immédiate ;
9	Prendre soin de la parturiente, surveiller les suites de couches de la mère et donner tous conseils utiles permettant d'élever le nouveau-né dans les meilleures conditions ;
10	Pratiquer les soins prescrits par un médecin ;
11	Etablir les rapports écrits nécessaires.

» ;

2° le point « Programme minimum » est remplacé par ce qui suit :

« Programme minimum en ECTS

Intitulé	Minimum (ECTS)
Sciences fondamentales et biomédicales	42
Sciences humaines et sociales	15
Sciences professionnelles	45
Activités d'intégration professionnelle	75
Recherche appliquée	15
TOTAL programme minimum commun	192
<i>Liberté P.O.</i>	48
TOTAL programme	240

Les 75 crédits afférents aux activités d'intégration professionnelle représentent globalement 2250 heures de charge de travail pour les étudiants, dont au minimum 1534 heures, au sens de l'article 17 du présent décret. » ;

3° le point « Mots-clés » est remplacé par ce qui suit :

« Le programme d'études conduisant au titre de formation de sage-femme comprend les deux parties ci-dessous.

Mots-clés devant apparaître dans le nom d'une unité d'enseignement, le nom d'une activité d'apprentissage ou dans les contenus

Il ne s'agit pas nécessairement d'un « cours » mais d'une notion/matière qui doit être rencontrée.

A) Enseignement théorique et technique (matières de base, matières spécifiques aux activités de sage-femme)

Biochimie	Physiologie de l'accouchement
Biologie	Physiologie de la grossesse
Communication professionnelle	Physiologie et pathologie du nouveau-né
Démarche clinique	Planification familiale
Déontologie et législation professionnelle	Politique socio-économique de la santé
Droit	Premiers secours
E-Santé	Préparation à la naissance et à la parenté, y compris les aspects psychologiques
Éducation affective et sexuelle et planification familiale	Préparation de l'accouchement (y compris connaissance et emploi du matériel obstétrical)
Embryologie et développement du fœtus	Principes d'administration et de gestion
Enseignement clinique	Procréation médicalement assistée
Ergonomie, manutention	Promotion, éducation pour la santé
Ethique, bioéthique	Prophylaxie
Facteurs psychologiques et sociaux	Protection juridique de la mère et de l'enfant
Génétique	Protection maternelle et infantile
Grossesse, accouchement et suites de couches	Psychologie
Histoire de la profession	Qualité

Hygiène	Radioprotection
Hygiène, éducation sanitaire, prévention des maladies, dépistage précoce	Réanimation adulte
Immunologie	Réanimation néo-natale
Législations sanitaire et sociale et organisation sanitaire	Rééducation périnéo-sphinctérienne
Méthodologie et recherche scientifique	Sciences de la Sage-Femme
Microbiologie	Soins à domicile
Notions fondamentales d'anatomie et de physiologie	Soins de santé primaire
Notions fondamentales de bactériologie, de virologie et de parasitologie	Soins et surveillance du nouveau-né
Notions fondamentales de biophysique, de biochimie et de radiologie	Soins généraux et spécialisés
Notions fondamentales de pathologie	Techniques d'investigation et échographie obstétricale
Notions fondamentales de pharmacologie	Techniques obstétricales

Notions fondamentales de sociologie et problème de la médecine sociale	Tératologie
Nutrition et diététique, eu égard notamment à l'alimentation de la femme, du nouveau-né et du nourrisson	Toxicologie
Parasitologie	Travail de fin d'études
Pathologie gynécologique et obstétricale	Travail en équipe
Pathologies générale et spéciale	Urgences obstétricales
Pédagogie	

B) Enseignement pratique et enseignement clinique

Ces enseignements sont dispensés sous surveillance appropriée :

Consultations de femmes enceintes comportant au moins cent examens prénatals.
Surveillance et soins d'au moins quarante parturientes.
Pratique par élève d'au moins quarante accouchements; lorsque ce nombre ne peut être atteint en raison de l'indisponibilité de parturientes, il peut être ramené à trente au minimum, à condition que l'élève participe activement en outre à vingt accouchements.
Participation active aux accouchements par le siège. En cas d'impossibilité liée à un nombre insuffisant d'accouchements par le siège, une formation par simulation devra être réalisée.
Pratique de l'épisiotomie et initiation à la suture. L'initiation comprendra un enseignement théorique et des exercices cliniques. La pratique de la suture comprend la suture des épisiotomies et des déchirures simples du périnée, qui peut être réalisée de façon simulée si c'est absolument indispensable.
Surveillance et soins de quarante femmes enceintes, en cours d'accouchement ou accouchées, exposées à des risques.
Surveillance et soins, y compris examen, d'au moins cent accouchées et nouveau-nés sains.
Observations et soins de nouveau-nés nécessitant des soins spéciaux y compris ceux nés avant terme, après terme ainsi que de nouveau-nés d'un poids inférieur à la normale ou de nouveau-nés malades.
Soins aux femmes présentant des pathologies en gynécologie et en obstétrique.
Initiation aux soins en médecine et en chirurgie. L'initiation comprendra un enseignement théorique et des exercices cliniques.

L'enseignement clinique de sage-femme doit s'effectuer sous la forme de stages guidés dans les services d'un centre hospitalier ou dans d'autres services de santé agréés par les autorités ou organismes compétents. Au cours de cette formation, les candidats sages-femmes participent aux activités des services en cause dans la mesure où ces activités concourent à leur formation. Ils sont initiés aux responsabilités qu'impliquent les activités des sages-femmes. ».

CHAPITRE IV

Dispositions modifiant le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études

Art. 5

A l'article 13, alinéa 1er, du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les modifications suivantes sont apportées :

1° le littéra 12° est remplacé par ce qui suit :

« 12° Ateliers Saint-Luc à 1060 Bruxelles ; » ;

2° le littéra 25° est abrogé ;

3° le littéra 35° est remplacé par ce qui suit :

« 35° Institut provincial d'Enseignement supérieur de Promotion sociale Lise Thiry à 6000 Charleroi ; » ;

4° le littéra 42° est remplacé par ce qui suit :

« 42° Institut provincial d'Enseignement supérieur de Promotion sociale Henri La Fontaine à 7000 Mons ; ».

Art. 6

Le § 2 de l'article 88 du même décret est remplacé par ce qui suit :

« § 2. A partir de l'année académique 2021-2022, les hautes écoles et les écoles supérieures des arts qui organisent des cycles d'études de type court, hors études de spécialisation, conduisant au même grade académique organisés dans le même arrondissement et qui ont diplômé, en moyenne, sur cinq années académiques consécutives, en ce compris jusqu'à la pénultième année académique,

moins de 10 étudiants par an, perdent leur habilitation à offrir les cycles d'études concernés sur les implantations concernées à partir de l'année académique suivante.

§ 2bis. A partir de l'année académique 2021-2022, les établissements de promotion sociale qui organisent des cycles d'études de type court, hors études de spécialisation, conduisant au même grade académique organisés dans le même arrondissement et qui ont compté, en moyenne, sur cinq années académiques consécutives, en ce compris jusqu'à la pénultième année académique, moins de 10 étudiants inscrits régulièrement par an dans les unités d'enseignement déterminantes de ces cycles, perdent leur habilitation à offrir les cycles concernés à partir de l'année académique suivante.

§ 2ter. Les dispositions visées aux paragraphes 2 et 2bis ne concernent pas :

- les études organisées une seule fois par forme d'enseignement sur le territoire d'un pôle ;
- les études coorganisées en codiplômation par au moins deux établissements habilités au sein d'un même pôle ;
- les études menant à des fonctions en pénurie ou en tension telles que définies par les services régionaux de l'emploi.

L'ARES peut proposer au Gouvernement des exceptions dûment motivées aux paragraphes 2 et 2bis.

Lorsque, au sein d'un arrondissement, l'offre relative à un cycle d'études de type court est revue et adaptée sur la base d'un accord portant sur une nouvelle répartition de cette offre entre tous les établissements, le calcul de la moyenne pour ces études débute à partir de l'année académique durant laquelle la nouvelle répartition de l'offre est effective entre les établissements concernés.

§ 2quater. Lorsqu'est créée une nouvelle habilitation à organiser un cursus de type court, hors études de spécialisation, il n'est pas tenu compte, pour l'établissement de la moyenne quinquennale visée aux paragraphes 2 et 2bis, des deux premières années académiques durant lesquelles le nouveau cursus est organisé. ».

Art. 7

Dans le même décret, un article 95/3 rédigé comme suit est inséré :

« Article 95/3. - § 1er. Toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'inscription à une épreuve ou à un examen d'admission, dont l'organisation est confiée à l'ARES, est constitutive de fraude à l'inscription et entraîne automatiquement, à l'encontre de la personne concernée, un refus d'inscription pour une

durée de trois années académiques dans tout établissement d'enseignement supérieur de la Communauté française de même qu'à toute épreuve ou examen d'admission, organisé ou non par l'ARES. Le délai de trois ans prend cours le premier jour de l'année académique qui suit l'organisation de l'épreuve ou de l'examen d'admission.

L'ARES qui suspecte une fraude le notifie à la personne concernée. La notification indique les modalités d'exercice des droits de recours. La personne concernée peut contester les faits allégués auprès de l'ARES, dans les quinze jours de cette notification. Au terme d'une procédure contradictoire orale ou écrite telle que définie dans le règlement des épreuves et des examens d'admission dont l'organisation est confiée à l'ARES, cette dernière confirme ou non le refus d'inscription.

Après consultation de l'ARES, le Gouvernement arrête le règlement des épreuves et des examens d'admission dont l'organisation est confiée à l'ARES. Le règlement fixe, notamment, les délais et la procédure de recours contre la décision de refus visé à l'alinéa précédent.

§ 2. L'ARES transmet les noms des fraudeurs au Commissaire ou Délégué du Gouvernement chargé du contrôle du jury de l'épreuve ou examen d'admission. Après vérification du respect de la procédure et de la réalité de la fraude, le Commissaire ou Délégué transmet ces noms à l'ARES chargée d'établir une base de données reprenant le nom des fraudeurs et gérée dans le respect de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. L'effacement des fraudeurs de la liste se fait automatiquement après une période de trois années académiques.

L'ARES notifie aux personnes concernées leur inscription dans la base de données et indique les modalités d'exercice des droits de recours.

S'il en est prévu un, le droit d'inscription à l'épreuve ou à l'examen d'admission versé à l'ARES est définitivement acquis à celle-ci. ».

Art. 8

L'article 96, § 1er, alinéa 1er, 1°, du même décret, est remplacé par ce qui suit :

« 1° refusent l'inscription d'un étudiant qui a fait l'objet, dans les trois années académiques précédentes, soit d'une mesure d'exclusion d'un établissement d'enseignement supérieur pour des raisons de fraude à l'inscription ou de fraude aux évaluations, soit d'une décision de refus d'inscription prononcée par l'ARES dans le cadre d'une inscription à une épreuve ou à un examen d'admission organisé par l'ARES ; ».

Art. 9

L'annexe II du même décret est remplacée par l'annexe première du présent décret.

Art. 10

L'annexe III.1 du même décret est remplacée par l'annexe 2 du présent décret.

Art. 11

L'annexe III.2 du même décret est remplacée par l'annexe 3 du présent décret.

Art. 12

L'annexe III.3 du même décret est remplacée par l'annexe 4 du présent décret.

Art. 13

L'annexe III.4 du même décret est remplacée par l'annexe 5 du présent décret.

Art. 14

L'annexe VI du même décret est remplacée par l'annexe 6 du présent décret.

Art. 15

A l'annexe III.2. du même décret, telle que remplacée par l'article 11 du présent décret, la ligne :

[illegible]

est remplacée par la ligne :

[illegible]

Art. 16

A l'annexe III.4. du même décret, telle que remplacée par l'article 13 du présent décret, les

modifications suivantes sont apportées :

1° après la ligne :

9	HE	B							Bachelier en coopération internationale	HELMo HEPL	62
---	----	---	--	--	--	--	--	--	---	------------	----

est insérée la ligne :

2° après la ligne :

9	EPS+HE	B								Bachelier en management du tourisme et des loisirs	Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française d'Uccle - Anderlecht - Bruxelles, HEG	21
---	--------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	---	----

fications suivantes sont apportées :

1° la ligne :

sif pour les étudiants en situation de handicap, les mots « et ne sont pas issus des mêmes Pôles académiques » sont abrogés.

CHAPITRE VI

Disposition modifiant le décret du 11 avril 2014 adaptant le financement des établissements d'enseignement supérieur à la nouvelle organisation des études

Art. 19

L'article 11 du décret du 11 avril 2014 adaptant le financement des établissements d'enseignement supérieur à la nouvelle organisation des études est abrogé.

CHAPITRE VII

Disposition modifiant le décret du 29 mars 2017 relatif aux études de sciences médicales et dentaires

Art. 20

A l'article 1er, § 3, du décret du 29 mars 2017 relatif aux études de sciences médicales et dentaires, les modifications suivantes sont apportées :

1° l'alinéa 5 est remplacé par ce qui suit :

« Si l'examen est organisé de manière centralisée, le candidat précise l'institution universitaire habilitée à organiser et organisant des études de premier cycle en sciences médicales ou des études de premier cycle en sciences dentaires auprès de laquelle il souhaite poursuivre son inscription. En cas de réussite, le candidat poursuit son inscription auprès de cette même institution universitaire. » ;

2° un alinéa rédigé comme suit est inséré entre l'alinéa 6 et l'alinéa 7 :

« En cas de réussite, le candidat est autorisé à changer d'institution universitaire, soit pour des raisons de force majeure dûment motivées auprès des autorités académiques de l'institution universitaire précisée lors de l'inscription à l'examen d'entrée et d'accès, soit en cas d'accord de l'institution universitaire précisée lors de l'inscription à l'examen d'entrée et d'accès et celle auprès de laquelle il souhaite poursuivre son inscription. » .

CHAPITRE VIII

Disposition modifiant le décret du 3 mai 2019 portant diverses mesures relatives à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

Art. 21

A l'article 66 du décret 3 mai 2019 portant diverses mesures relatives à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, les mots « au sein » sont remplacés par les mots « à destination » .

CHAPITRE IX

Disposition finale

Art. 22

Le présent décret produit ses effets à partir de l'année académique 2020-2021.

Par dérogation au premier alinéa, les articles 2 et 19 produisent leurs effets le 1er juillet 2020.

Par dérogation au premier alinéa, les articles 5, 1° et 2°, 16, 1°, et 17, 2° à 4°, produisent leurs effets le 1er janvier 2020.

Par dérogation au premier alinéa, les articles 7, 8 et 20 entrent en vigueur le 1er mai 2021.

Par dérogation au premier alinéa, les articles 15, 16, 2°, et 17, 1°, produisent leurs effets à partir de l'année académique 2019-2020.

ANNEXE 1

Annexe n° 1 au décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale

« ANNEXE II AU DÉCRET DU 7 NOVEMBRE 2013 DÉFINISSANT LE PAYSAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET L'ORGANISATION ACADÉMIQUE DES ÉTUDES

Liste des grades académiques délivrés à l'issue d'études supérieures de plein exercice

Légende U : Université HE : Haute Ecole ESA : Ecole supérieure des Arts TC : type court TL : type long B : bachelier BS : bachelier de spécialisation M : master MS : master de spécialisation (MScd : coopération au développement ; MSSS : secteur de la santé) Les nombres mentionnés en tête de colonne indiquent le nombre minimum de crédits que comporte le cycle.										
Domaine	Forme d'enseignement	TC			TL					Libellé du grade académique Le libellé du grade de M120 est complété, le cas échéant, par la finalité particulière suivie ("à finalité approfondie", "à finalité didactique" ou "à finalité spécialisée").
		B180	B240	BS	B180	M60	M120	2e cycle 180	MS	
1	U				B					Bachelier en philosophie
1	U					M	M			Master en philosophie
1	U						M			Master en éthique
1	U				B					Bachelier en sciences des religions
1	U						M			Master en sciences des religions
1	U				B					Bachelier en sciences des religions et de la laïcité

1	U					M	M			Master en sciences des religions et de la laïcité
1	U								MS	Master de spécialisation en philosophie et théories politiques
2	U				B					Bachelier en sciences religieuses
2	U					M	M			Master en théologie
2	U						M			Master en études bibliques
3	U				B					Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale
3	U					M	M			Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale
3	U						M			Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère
3	U				B					Bachelier en langues et lettres modernes, orientation arabes
3	U					M	M			Master en langues et lettres modernes, orientation arabes
3	U				B					Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale
3	U					M	M			Master en langues et lettres modernes, orientation générale
3	U				B					Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques
3	U					M	M			Master en langues et lettres modernes, orientation germaniques
3	U				B					Bachelier en langues et lettres modernes, orientation orientales
3	U					M	M			Master en langues et lettres modernes, orientation orientales
3	U				B					Bachelier en langues et lettres modernes, orientation slaves
3	U					M	M			Master en langues et lettres modernes, orientation slaves
3	U				B					Bachelier en traduction et interprétation
3	U						M			Master en interprétation
3	U						M			Master en traduction
3	U						M			Master en linguistique
3	U				B					Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques
3	U					M	M			Master en langues et lettres anciennes, orientation classiques
3	U				B					Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales
3	U					M	M			Master en langues et lettres anciennes, orientation orientales
3	U				B					Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes
3	U					M	M			Master en langues et lettres anciennes et modernes

3	U							MS	Master de spécialisation en langues et civilisations africaines
3	U							MS	Master de spécialisation en linguistique appliquée
3	U							MS	Master de spécialisation en sciences du langage
4	U				B				Bachelier en histoire
4	U					M	M		Master en histoire
4	U				B				Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale
4	U					M	M		Master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale
4	U						M		Master en histoire de l'art et archéologie, orientation archéométrie
4	U				B				Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie
4	U					M	M		Master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie
4	U							MS	Master de spécialisation en cultures visuelles
5	HE	B							Bachelier : bibliothécaire-documentaliste
5	HE	B							Bachelier en communication
5	HE	B							Bachelier en écriture multimédia
5	HE			BS					Bachelier de spécialisation en gestion des ressources documentaires multimédia
5	HE				B				Bachelier en communication appliquée
5	HE					M			Master en communication appliquée – animation socioculturelle et éducation permanente
5	HE+U						M		Master en communication appliquée spécialisée – animation socioculturelle et éducation permanente
5	HE+U						M		Master en communication appliquée spécialisée – éducation aux médias
5	HE					M			Master en communication appliquée – publicité et communication commerciale
5	HE+U						M		Master en communication appliquée spécialisée – publicité et communication commerciale
5	HE					M			Master en communication appliquée – relations publiques
5	HE+U						M		Master en communication appliquée spécialisée – relations publiques
5	HE+U						M		Master en communication – management d'événements
5	HE					M			Master en presse et information
5	HE+U						M		Master en presse et information spécialisées

5	U				B				Bachelier en information et communication
5	U					M			Master en information et communication
5	U						M		Master en journalisme
5	U						M		Master en communication
5	U						M		Master en communication multilingue
5	U						M		Master en sciences et technologies de l'information et de la communication
5	HE+U						M		Master en stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative
6	HE	B							Bachelier : assistant social
6	HE	B							Bachelier : conseiller social
6	HE	B							Bachelier en écologie sociale
6	HE	B							Bachelier en gestion des ressources humaines
6	HE			BS					Bachelier de spécialisation en gestion du social
6	HE			BS					Bachelier de spécialisation en médiation
6	HE			BS					Bachelier de spécialisation en sciences et techniques du jeu
6	HE			BS					Bachelier de spécialisation en travail psychosocial en santé mentale
6	HE						M		Master en ingénierie et action sociales
6	HE+U						M		Master en ingénierie de la prévention et de la gestion des conflits
6	HE+U						M		Master en transitions et innovations sociales
6	U						M		Master en gestion des ressources humaines
6	U				B				Bachelier en sciences humaines et sociales
6	U						M		Master en politique économique et sociale
6	U				B				Bachelier en sciences politiques, orientation générale
6	U					M	M		Master en sciences politiques, orientation générale
6	U						M		Master en sciences politiques, orientation relations internationales
6	U						M		Master en études européennes
6	U						M		Master en administration publique
6	U				B				Bachelier en sociologie et anthropologie
6	U					M			Master en sociologie et anthropologie
6	U						M		Master en sociologie

6	U						M			Master en anthropologie
6	U					M	M			Master en sciences du travail
6	U						M			Master en sciences de la population et du développement
6	U								MS	Master de spécialisation en action humanitaire internationale
6	U								MS	Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne
6	U								MScd	Master de spécialisation en développement, environnement et sociétés
6	U								MS	Master de spécialisation en études de genre
6	U								MS	Master de spécialisation en méthodes quantitatives en sciences sociales
6	U								MS	Master de spécialisation en sociologie-anthropologie
7	HE	B								Bachelier en assurances et gestion du risque
7	HE	B								Bachelier en droit
7	U				B					Bachelier en droit
7	U						M			Master en droit
7	U								MS	Master de spécialisation en droit économique
7	U								MS	Master de spécialisation en droit européen
7	U								MS	Master de spécialisation en droit de l'environnement et droit public immobilier
7	U								MS	Master de spécialisation en droit des technologies de l'information et de la communication
7	U								MS	Master de spécialisation en droit fiscal
7	U								MS	Master de spécialisation en droit international
7	U								MS	Master de spécialisation en droit public et administratif
7	U								MS	Master de spécialisation en droit social
7	U								MScd	Master de spécialisation en droits de l'homme
7	U								MS	Master de spécialisation en approche interdisciplinaire des droits de l'enfant
7	U								MS	Master de spécialisation en notariat
8	U						M			Master en criminologie
9	HE	B								Bachelier : assistant de direction
9	HE	B								Bachelier en commerce et développement

9	HE	B							Bachelier en commerce extérieur
9	HE	B							Bachelier en comptabilité
9	HE	B							Bachelier : conseiller en développement durable
9	HE	B							Bachelier en coopération internationale
9	HE	B							Bachelier en e-business
9	HE	B							Bachelier en gestion hôtelière, orientation arts culinaires
9	HE	B							Bachelier en gestion hôtelière, orientation management
9	HE	B							Bachelier en immobilier
9	HE	B							Bachelier en management de la logistique
9	HE	B							Bachelier en management du tourisme et des loisirs
9	HE	B							Bachelier en marketing
9	HE	B							Bachelier en relations publiques
9	HE	B							Bachelier en sciences administratives et gestion publique
9	HE			BS					Bachelier de spécialisation en administration des maisons de repos
9	HE+EPS			BS					Bachelier de spécialisation en business data analysis
9	HE			BS					Bachelier de spécialisation en management de la distribution
9	HE			BS					Bachelier de spécialisation en management hôtelier
9	HE				B				Bachelier en gestion de l'entreprise
9	HE					M			Master en sciences commerciales
9	HE+U						M		Master en gestion de l'entreprise
9	HE				B				Bachelier en gestion publique
9	HE						M		Master en gestion publique
9	HE						M		Master en facility management
9	HE					M			Master en sciences administratives
9	HE				B				Bachelier : ingénieur commercial
9	HE+U						M		Master : ingénieur commercial
9	U				B				Bachelier : ingénieur de gestion
9	U						M		Master : ingénieur de gestion
9	U				B				Bachelier en sciences économiques et de gestion

9	U				B					Bachelier en sciences économiques, orientation générale
9	U					M	M			Master en sciences économiques, orientation générale
9	U						M			Master en sciences économiques, orientation économétrie
9	U				B					Bachelier en sciences de gestion
9	U					M	M			Master en sciences de gestion
9	U						M			Master en gestion culturelle
9	U+HE						M			Master en sales management
9	U+HE								MS	Master de spécialisation en accompagnement des professionnels de l'éducation, du management, de la santé et de l'action sociale
9	U								MScd	Master de spécialisation en économie internationale et du développement / Specialized master in international and development economics
9	U								MS	Master de spécialisation en économie sociale
9	U								MS	Master de spécialisation en entrepreneuriat
9	U								MS	Master de spécialisation en entreprises et politiques économiques européennes
9	U								MS	Master de spécialisation en gestion des risques financiers
9	U								MScd	Master de spécialisation en microfinance / Specialized master in microfinance
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation arts plastiques
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation éducation physique
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation français et français langue étrangère
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation français et morale
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation français et éducation à la philosophie et la citoyenneté
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation français et religion
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation langues germaniques
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation

										mathématiques
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation sciences : biologie, chimie, physique
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation bois - construction
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation économie familiale et sociale
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation électromécanique
10	HE	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation habillement
10	HE	B								Bachelier : assistant en psychologie
10	HE	B								Bachelier en coaching sportif
10	HE	B								Bachelier : éducateur spécialisé en activités socio-sportives
10	HE	B								Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
10	HE	B								Bachelier : instituteur préscolaire
10	HE	B								Bachelier : instituteur primaire
10	HE	B								Bachelier en logopédie
10	HE			BS						Bachelier de spécialisation : accompagnateur en milieux scolaires
10	HE			BS						Bachelier de spécialisation en gérontologie psycho-éducative
10	HE+EPS			BS						Bachelier de spécialisation d'intervenant en thérapie familiale systémique
10	HE			BS						Bachelier de spécialisation en intégration des technologies nouvelles au service de l'enseignement
10	HE			BS						Bachelier de spécialisation en orthopédagogie
10	HE			BS						Bachelier de spécialisation en préparation physique et entraînement
10	HE			BS						Bachelier de spécialisation en psychomotricité

10	HE			BS					Bachelier de spécialisation en éducation et rééducation des déficients sensoriels
10	U				B				Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale
10	U				B				Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie
10	U						M		Master en sciences de l'éducation
10	U						M		Master en logopédie
10	U						M		Master en sciences psychologiques
10	U						M		Master en sciences de la famille et de la sexualité
10	U							MS	Master de spécialisation en cliniques psycho-thérapeutiques intégrées
10	U							MS	Master de spécialisation en pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur
10	U							MS	Master de spécialisation en théories psychanalytiques
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 1
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 2
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : français et morale
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : français et religion
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : français éducation à la philosophie et citoyenneté
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : français et langues anciennes
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : français et formation culturelle et artistique
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : langues modernes
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : mathématiques et technologies
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : sciences et technologies
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : éducation physique et éducation à la santé
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : sciences humaines et éducation à la philosophie et citoyenneté
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : sciences humaines et religion
10bis	HE+U				B				Bachelier en enseignement section 3 : sciences humaines et morale
10bis	HE+U+ESA				B				Bachelier en enseignement section 3 : formation artistique : musique

10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 3 : formation artistique : arts plastiques
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : grec ancien et latin
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : langues modernes
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : langues modernes traduction et interprétation
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : biologie
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : chimie
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : éducation physique
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : français
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : géographie
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : histoire
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : mathématiques
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : philosophie et citoyenneté
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : physique
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : sciences économiques
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : sciences sociales
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : arts plastiques, visuels et de l'espace
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : musique
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : arts de la parole et du théâtre.
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : morale
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : religion
10bis	HE+U+ESA				B					Bachelier en enseignement section 4 : arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication
10bis	HE	B								Bachelier : éducateur spécialisé en activités socio-sportives
10bis	HE	B								Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
10bis	HE			BS						Bachelier de spécialisation : accompagnateur en milieux scolaires
10bis	HE			BS						Bachelier de spécialisation en intégration des technologies nouvelles au service de l'enseignement
10bis	HE			BS						Bachelier de spécialisation en orthopédagogie

10bis	HE			BS						Bachelier de spécialisation en psychomotricité
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 1
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 2
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : français et morale
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : français et religion
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : français éducation à la philosophie et citoyenneté
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : français et langues anciennes
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : français et formation culturelle et artistique
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : langues modernes
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : mathématiques et technologies
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : sciences et technologies
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : éducation physique et éducation à la santé
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : sciences humaines et éducation à la philosophie et citoyenneté
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : sciences humaines et religion
10bis	HE+U					M				Master en enseignement section 3 : sciences humaines et morale
10bis	HE+U+ESA					M				Master en enseignement section 3 : formation artistique : musique
10bis	HE+U+ESA					M				Master en enseignement section 3 : formation artistique : arts plastiques
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : grec ancien et latin
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : langues modernes
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : langues modernes traduction et interprétation
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : biologie
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : chimie
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : éducation physique
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : français
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : géographie
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : histoire

10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : mathématiques
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : philosophie et citoyenneté
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : physique
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : sciences économiques
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : sciences sociales
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : arts plastiques, visuels et de l'espace
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : musique
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : arts de la parole et du théâtre.
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : morale
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : religion
10bis	HE+U+ESA						M			Master en enseignement section 4 : arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication
10bis	HE+U+ESA						M			Master agrégé de l'enseignement section 4
10bis	U						M			Master en sciences de l'éducation
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 1 à dominante pédagogique, orientation techno-pédagogique
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 1 à dominante pédagogique, orientation orthopédagogique
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 1 à dominante pédagogique, orientation différenciation
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 1 à dominante linguistique : néerlandais
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 1 à dominante linguistique : allemand
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 1 à dominante linguistique : anglais
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante pédagogique, orientation techno-pédagogique
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante pédagogique, orientation orthopédagogique
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante pédagogique,

										orientation différenciation
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante linguistique : néerlandais
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante linguistique : allemand
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante linguistique : anglais
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante disciplinaire : français
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante disciplinaire : mathématiques
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante disciplinaire : sciences
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante disciplinaire : sciences humaines
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante disciplinaire : formation culturelle et artistique
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante disciplinaire : éducation à la philosophie et citoyenneté
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante disciplinaire : morale
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 2 à dominante disciplinaire : religion
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante pédagogique, orientation techno-pédagogique
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante pédagogique, orientation orthopédagogique
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante pédagogique, orientation différenciation
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante linguistique : néerlandais
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante linguistique :

										allemand
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante linguistique : anglais
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : français
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : anglais
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : allemand
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : néerlandais
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : mathématiques
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : physique
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : chimie
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : biologie
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 disciplinaire : éducation physique
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : histoire
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : géographie
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : sciences sociales
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : éducation à la philosophie et citoyenneté
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire : morale
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en enseignement section 3 à dominante disciplinaire :

										religion
10bis	HE+U+ESA								MS	Master de spécialisation en formation d'enseignants
10bis	U								MS	Master de spécialisation en gestion d'établissement d'enseignement obligatoire
10bis	U								MS	Master de spécialisation en pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur
11	U				B					Bachelier en médecine
11	U							M		Médecin
11	U								MSSS	Master de spécialisation en anatomie pathologique
11	U								MSSS	Master de spécialisation en anesthésie-réanimation
11	U								MSSS	Master de spécialisation en biologie clinique
11	U								MSSS	Master de spécialisation en cardiologie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en chirurgie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en chirurgie orthopédique
11	U								MSSS	Master de spécialisation en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
11	U								MSSS	Master de spécialisation en dermato-vénéréologie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en gastro-entérologie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en génétique clinique
11	U								MSSS	Master de spécialisation en gériatrie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en gestion de données de santé
11	U								MSSS	Master de spécialisation en gynécologie-obstétrique
11	U								MSSS	Master de spécialisation en médecine aiguë
11	U								MSSS	Master de spécialisation en médecine d'urgence
11	U								MSSS	Master de spécialisation en médecine du travail
11	U								MSSS	Master de spécialisation en médecine interne
11	U								MSSS	Master de spécialisation en médecine générale
11	U								MSSS	Master de spécialisation en médecine légale
11	U								MSSS	Master de spécialisation en médecine nucléaire
11	U								MSSS	Master de spécialisation en médecine physique et en réadaptation
11	U								MScd	Master de spécialisation en médecine transfusionnelle

11	U								MSSS	Master de spécialisation en neurochirurgie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en neurologie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en neuropsychiatrie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en oncologie médicale
11	U								MSSS	Master de spécialisation en ophtalmologie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en oto-rhino-laryngologie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en pédiatrie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en pneumologie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en psychiatrie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en psychiatrie, orientation psychiatrie de l'adulte
11	U								MSSS	Master de spécialisation en psychiatrie, orientation psychiatrie infanto juvénile
11	U								MSSS	Master de spécialisation en radiodiagnostic
11	U								MSSS	Master de spécialisation en radiothérapie-oncologie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en rhumatologie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en stomatologie
11	U								MSSS	Master de spécialisation en urologie
12	U				B					Bachelier en médecine vétérinaire
12	U							M		Médecin vétérinaire
12	U						M			Master one health – gestion de la santé publique et animale
12	U								MSSS	Master de spécialisation en médecine vétérinaire spécialisée ¹
12	U								MSSS	Master de spécialisation en sciences vétérinaires : internat clinique
12	U								MScd	Master de spécialisation en gestion intégrée des risques sanitaires dans les pays du sud
12	U								MScd	Master de spécialisation en gestion des ressources animales et végétales en milieux tropicaux
13	U				B					Bachelier en sciences dentaires
13	U						M			Master en sciences dentaires

¹ Cette ligne sera supprimée à partir de l'année académique 2022-2023.

13	U								MSSS	Master de spécialisation en dentisterie générale
13	U								MSSS	Master de spécialisation en orthodontie
13	U								MSSS	Master de spécialisation en parodontologie
14	HE	B								Bachelier en diététique
14	HE	B								Bachelier : technologue de laboratoire médical
14	HE			BS						Bachelier de spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques
14	HE			BS						Bachelier de spécialisation en diététique sportive
14	U				B					Bachelier en sciences biomédicales
14	U					M	M			Master en sciences biomédicales
14	U				B					Bachelier en sciences pharmaceutiques
14	U						M			Master en sciences pharmaceutiques
14	U								MSSS	Master de spécialisation en biologie clinique
14	U								MSSS	Master de spécialisation en dermopharmacie et cosmétologie
14	U								MSSS	Master de spécialisation en pharmacie d'industrie
14	U								MSSS	Master de spécialisation en pharmacie hospitalière
15	HE									Bachelier en orthoptie
15	HE	B								Bachelier en audiologie
15	HE	B								Bachelier en bandagisterie - orthésilogie - prothésilogie
15	HE	B								Bachelier en soins infirmiers
15	HE	B								Bachelier : hygiéniste bucco-dentaire
15	HE		B							Bachelier : infirmier responsable de soins généraux
15	HE		B							Bachelier : sage-femme
15	HE	B								Bachelier : technologue en imagerie médicale
15	HE			BS						Bachelier de spécialisation en anesthésie
15	HE			BS						Bachelier de spécialisation en art thérapie
15	HE			BS						Bachelier de spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie
15	HE			BS						Bachelier de spécialisation en imagerie médicale diagnostique et interventionnelle
15	HE			BS						Bachelier de spécialisation en oncologie

15	HE			BS						Bachelier de spécialisation en pédiatrie et néonatalogie
15	HE			BS						Bachelier de spécialisation en soins péri-opératoires
15	HE			BS						Bachelier de spécialisation en santé communautaire
15	HE			BS						Bachelier de spécialisation en santé mentale et psychiatrie
15	HE			BS						Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente
15	HE			BS						Bachelier de spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psychogériatrie
15	HE			BS						Bachelier de spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie
15	U						M			Master en sciences de la santé publique
15	U								MScd	Master de spécialisation en sciences de la santé publique - Méthodes de recherche appliquées à la santé globale
15	U								MScd	Master de spécialisation en méthodologie de la santé publique - Specialized master in public health methodology
16	HE	B								Bachelier en ergothérapie
16	HE	B								Bachelier en podologie-podothérapie
16	HE	B								Bachelier en psychomotricité
16	HE				B					Bachelier en kinésithérapie
16	HE					M				Master en kinésithérapie
16	U				B					Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale
16	U					M	M			Master en sciences de la motricité, orientation générale
16	U					M	M			Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique
16	U				B					Bachelier en kinésithérapie et réadaptation
16	U					M				Master en kinésithérapie et réadaptation
16	U								MS	Master de spécialisation en ostéopathie
17	HE	B								Bachelier en informatique de gestion
17	HE	B								Bachelier en informatique et systèmes, orientation informatique industrielle
17	HE	B								Bachelier en informatique et systèmes, orientation réseaux et télécommunications
17	HE	B								Bachelier en informatique et systèmes, orientation robotique
17	HE	B								Bachelier en informatique et systèmes, orientation sécurité des systèmes

17	HE	B							Bachelier en informatique et systèmes, orientation technologie de l'informatique
17	HE					M			Master en gestion globale du numérique
17	HE			BS					Bachelier de spécialisation en sécurité des réseaux et systèmes informatiques
17	U				B				Bachelier en sciences biologiques
17	U					M			Master en sciences biologiques
17	U						M		Master en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire
17	U						M		Master en biologie des organismes et écologie
17	U						M		Master en bioinformatique et modélisation
17	U						M		Master in molecular microbiology
17	U				B				Bachelier en sciences chimiques
17	U					M	M		Master en sciences chimiques
17	U						M		Master en science des données
17	U						M		Master en science des données, orientation statistique
17	U						M		Master en science des données, orientation technologies de l'information
17	U				B				Bachelier en sciences géologiques
17	U					M	M		Master en sciences géologiques
17	U				B				Bachelier en sciences géographiques, orientation générale
17	U						M		Master en sciences géographiques, orientation climatologie
17	U					M	M		Master en sciences géographiques, orientation générale
17	U						M		Master en sciences géographiques, orientation géomatique
17	U						M		Master en sciences géographiques, orientation global change
17	U						M		Master en océanographie
17	U					M	M		Master en sciences et gestion de l'environnement
17	U					M	M		Master en sciences et gestion du tourisme
17	U						M		Master en smart rurality
17	U				B				Bachelier en sciences informatiques
17	U					M	M		Master en sciences informatiques
17	HE+U						M		Master en architecture des systèmes informatiques

17	HE+U					M			Master en cybersécurité
17	U				B				Bachelier en sciences mathématiques
17	U					M	M		Master en sciences mathématiques
17	U						M		Master en statistique, orientation générale
17	U						M		Master en statistique, orientation biostatistiques
17	U						M		Master en sciences actuarielles
17	U				B				Bachelier en sciences physiques
17	U					M	M		Master en sciences physiques
17	U						M		Master en sciences spatiales
17	U							MS	Master de spécialisation en archéométrie
17	U							MScd	Master de spécialisation en gestion des ressources aquatiques et aquaculture
17	U							MS	Master de spécialisation en biotechnologie et biologie appliquée
17	U							MS	Master de spécialisation en climatologie, glaciologie et océanographie
17	U							MS	Master de spécialisation en cosmos exploration
17	U							MS	Master de spécialisation en génomique
17	U							MS	Master de spécialisation en gestion durable de l'énergie
17	U							MS	Master de spécialisation en informatique et innovation
17	U							MS	Master de spécialisation en science des données, big data
17	U							MS	Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable
18	HE	B							Bachelier en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies
18	HE	B							Bachelier en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes
18	HE	B							Bachelier en agronomie, orientation environnement
18	HE	B							Bachelier en agronomie, orientation forêt et nature
18	HE	B							Bachelier en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles
18	HE	B							Bachelier en agronomie, orientation techniques et gestion horticoles
18	HE	B							Bachelier en agronomie, orientation technologie animale
18	HE	B							Bachelier en architecture des jardins et du paysage
18	HE	B							Bachelier en gestion de l'environnement urbain

18	HE			BS					Bachelier de spécialisation en gestion de la qualité dans les entreprises agricoles, horticoles et agro-alimentaires
18	HE			BS					Bachelier de spécialisation en agriculture biologique
18	HE+U					M			Master en management de l'innovation et de la conception des aliments
18	HE+U				B				Bachelier : architecte paysagiste
18	HE+U					M			Master : architecte paysagiste
18	HE				B				Bachelier en sciences agronomiques
18	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie, orientation agronomie
18	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie, orientation bio-industries
18	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie, orientation environnement
18	U					M			Master en agroécologie
18	U				B				Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur
18	U					M			Master : bioingénieur en chimie et bioindustries
18	U					M			Master : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement
18	U					M			Master : bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels
18	U					M			Master : bioingénieur en sciences agronomiques
18	U					M			Master en sciences agronomiques et industries du vivant
18	U						MScd		Master de spécialisation en économie et sociologie rurales
18	U						MS		Master de spécialisation en génie brassicole
18	U						MS		Master de spécialisation en génie sanitaire
18	U						MScd		Master de spécialisation en production intégrée et préservation des ressources naturelles en milieu urbain et péri-urbain
18	U						MScd		Master de spécialisation en protection des cultures tropicales et subtropicales
18	U						MScd		Master de spécialisation en sciences et gestion de l'environnement dans les pays en développement
18	U						MScd		Master de spécialisation en sciences et technologie des aliments
19	HE	B							Bachelier en aérotechnique, orientation pilotage d'aéronefs

19	HE	B							Bachelier en aérotechnique, orientation construction aéronautique
19	HE	B							Bachelier en aérotechnique, orientation techniques d'entretien
19	HE	B							Bachelier en automatisation
19	HE	B							Bachelier en automobile
19	HE	B							Bachelier en biotechnique
19	HE	B							Bachelier en chimie, orientation biochimie
19	HE	B							Bachelier en chimie, orientation biotechnologie
19	HE	B							Bachelier en chimie, orientation chimie appliquée
19	HE	B							Bachelier en chimie, orientation environnement
19	HE	B							Bachelier en construction
19	HE	B							Bachelier en domotique
19	HE	B							Bachelier en éco-packaging
19	HE	B							Bachelier en électromécanique, orientation climatisation et techniques du froid
19	HE	B							Bachelier en électromécanique, orientation électromécanique et maintenance
19	HE	B							Bachelier en électromécanique, orientation mécanique
19	HE	B							Bachelier en électronique, orientation électronique appliquée
19	HE	B							Bachelier en électronique, orientation électronique médicale
19	HE	B							Bachelier en énergies alternatives et renouvelables
19	HE	B							Bachelier en génie électrique
19	HE	B							Bachelier en mécatronique et robotique
19	HE	B							Bachelier en prévention, sécurité industrielle et environnement
19	HE	B							Bachelier en techniques de l'image, orientation techniques de la cinématographie
19	HE	B							Bachelier en techniques de l'image, orientation techniques de la photographie
19	HE	B							Bachelier en techniques graphiques, orientation techniques de l'édition
19	HE	B							Bachelier en techniques graphiques, orientation techniques infographiques
19	HE	B							Bachelier en techniques et services
19	HE	B							Bachelier en textile, orientation techniques de mode
19	HE			BS					Bachelier de spécialisation en développement de jeux vidéo

19	HE			BS					Bachelier de spécialisation en informatique médicale
19	HE+U+ ESA					M			Master en architecture transmédia
19	HE					M			Master : business analyst
19	HE					M			Master en génie analytique, orientation biochimie
19	HE					M			Master en gestion de chantier spécialisé en construction durable
19	HE					M			Master en gestion de la maintenance électromécanique
19	HE					M			Master en gestion de production
19	HE			B					Bachelier en sciences de l'ingénieur industriel
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation aérotechnique
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation automatisation
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation biochimie
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation chimie
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation construction
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation électricité
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation électromécanique
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation électronique
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation physiques nucléaire et médicale
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation génie énergétique durable
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation géomètre
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation industrie
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation informatique
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation ingénierie de la santé
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation mécanique
19	HE					M			Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation technologies des données du vivant
19	U			B					Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil
19	U					M			Master : ingénieur civil biomédical

19	U						M			Master : ingénieur civil des constructions
19	U						M			Master : ingénieur civil des mines et géologue
19	U						M			Master : ingénieur civil électricien
19	U						M			Master : ingénieur civil électromécanicien
19	U						M			Master : ingénieur civil en aérospatiale
19	U						M			Master : ingénieur civil en chimie et science des matériaux
19	U						M			Master : ingénieur civil en informatique
19	U						M			Master : ingénieur civil en informatique et gestion
19	U						M			Master : ingénieur civil en mathématiques appliquées
19	U						M			Master : ingénieur civil en science des données
19	U						M			Master : ingénieur civil mécanicien
19	U						M			Master : ingénieur civil physicien
19	U								MS	Master de spécialisation en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier
19	U								MS	Master de spécialisation en construction navale
19	U								MS	Master de spécialisation en génie des systèmes énergétiques
19	U								MS	Master de spécialisation en génie nucléaire
19	U								MS	Master de spécialisation en gestion des risques et bien-être au travail
19	U								MScd	Master de spécialisation en gestion des risques et des catastrophes
19	U								MS	Master de spécialisation en gestion industrielle et technologique
19	U								MS	Master de spécialisation en gestion totale de la qualité
19	U								MS	Master de spécialisation en nanotechnologies
19	U								MS	Master de spécialisation en polymères
19	U								MS	Master de spécialisation en ressources en eau
19	U								MS	Master de spécialisation en risques industriels et sûreté de fonctionnement
19	U								MScd	Master de spécialisation en transport et logistique
20	U					B				Bachelier en architecture
20	U							M		Master en architecture
20	U					B				Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte

20	U						M			Master : ingénieur civil architecte
20	U								MS	Master de spécialisation en management territorial et urbain
20	U								MS	Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire
22	HE	B								Bachelier en animation 3D et effets spéciaux (VFX)
22	HE	B								Bachelier en arts graphiques
22	HE	B								Bachelier en arts du tissu
22	HE	B								Bachelier en publicité
22	HE	B								Bachelier : styliste-modéliste
22	HE			BS						Bachelier de spécialisation en accessoires de mode
22	HE			BS						Bachelier de spécialisation en innovation en textiles et surfaces souples
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : arts numériques
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : bande dessinée
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : création d'intérieurs
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : dessin et technologie en architecture
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : graphisme
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : illustration
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : images plurielles imprimées
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : peinture
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : photographie
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : publicité
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : sculpture
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : stylisme d'objets ou esthétique industrielle
22	ESA	B								Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : stylisme de mode
22	ESA				B					Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : architecture d'intérieur
22	ESA					M	M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : architecture d'intérieur
22	ESA				B					Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : art dans l'espace public
22	ESA					M	M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : art dans l'espace public

22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : arts numériques
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : arts numériques
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : bande dessinée
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : bande dessinée
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : bande dessinée - éditions
22	ESA						M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : bande dessinée - éditions
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : céramique
22	ESA						M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : céramique
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : cinéma d'animation
22	ESA						M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : cinéma d'animation
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : communication visuelle et graphique
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : communication visuelle et graphique
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : communication visuelle
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : communication visuelle
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : conservation et restauration des oeuvres d'art
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : conservation et restauration des oeuvres d'art
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : design du livre et du papier
22	ESA						M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : design du livre et du papier
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : design industriel
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : design industriel
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : design textile
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : design textile
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : design urbain
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : design urbain
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : dessin
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : dessin

22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : espace urbain
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : espace urbain
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : graphisme
22	ESA						M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : graphisme
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : gravure
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : gravure
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : gravure et image imprimée
22	ESA						M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : gravure et image imprimée
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : illustration
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : illustration
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : images dans le milieu
22	ESA						M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : images dans le milieu
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : installation, performance
22	ESA						M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : installation, performance
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : lithographie
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : lithographie
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : peinture
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : peinture
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : photographie
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : photographie
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : publicité
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : publicité
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : sculpture
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : sculpture
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : sérigraphie
22	ESA					M	M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : sérigraphie
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : stylisme et création de mode
22	ESA						M		Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : stylisme et création de mode
22	ESA				B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : tapisserie - arts textiles

22	ESA					M	M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : tapisserie - arts textiles
22	ESA				B					Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : typographie
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : typographie
22	ESA				B					Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : scénographie
22	ESA					M	M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : scénographie
22	ESA				B					Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : vidéographie
22	ESA					M	M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : vidéographie
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : accessoires
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : art en réseau
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : art performance
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : design d'innovation sociale
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : espaces audio-vidéo
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : industries de création
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : politique et expérimentation graphiques
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : pratiques éditoriales
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : pratiques de l'art - outils critiques
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : pratiques de l'exposition
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : pratiques et théories de l'art
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : récits et expérimentation
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : scénographie de produits
22	ESA						M			Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : textes et création littéraire
23	ESA	B								Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en musique
23	ESA	B								Bachelier en musique : formation musicale
23	ESA	B								Bachelier en musique : formation de musicien intervenant
23	ESA	B								Bachelier en musique : lutherie
23	ESA	B								Bachelier en musique : musiques improvisées de tradition orale
23	ESA	B								Bachelier en musique : rythmes et rythmiques

23	ESA				B				Bachelier en musique : accordéon
23	ESA					M			Master en musique : accordéon
23	ESA				B				Bachelier en musique : alto
23	ESA					M			Master en musique : alto
23	ESA				B				Bachelier en musique : art lyrique
23	ESA					M			Master en musique : art lyrique
23	ESA				B				Bachelier en musique : basse continue et continuo
23	ESA					M			Master en musique : basse continue et continuo
23	ESA				B				Bachelier en musique : basson
23	ESA					M			Master en musique : basson
23	ESA				B				Bachelier en musique : basson baroque et classique
23	ESA					M			Master en musique : basson baroque et classique
23	ESA				B				Bachelier en musique : batterie
23	ESA					M			Master en musique : batterie
23	ESA				B				Bachelier en musique : chant
23	ESA					M			Master en musique : chant
23	ESA				B				Bachelier en musique : chant jazz
23	ESA					M			Master en musique : chant jazz
23	ESA				B				Bachelier en musique : clarinette
23	ESA					M			Master en musique : clarinette
23	ESA				B				Bachelier en musique : clarinette classique et baroque
23	ESA					M			Master en musique : clarinette classique et baroque
23	ESA				B				Bachelier en musique : clarinette jazz
23	ESA					M			Master en musique : clarinette jazz
23	ESA				B				Bachelier en musique : clavecin
23	ESA					M			Master en musique : clavecin
23	ESA				B				Bachelier en musique : composition
23	ESA					M			Master en musique : composition
23	ESA				B				Bachelier en musique : composition et arrangement jazz

23	ESA					M		Master en musique : composition et arrangement jazz
23	ESA				B			Bachelier en musique : composition, musiques appliquées et interactives
23	ESA					M		Master en musique : composition, musiques appliquées et interactives
23	ESA				B			Bachelier en musique : contrebasse
23	ESA					M		Master en musique : contrebasse
23	ESA				B			Bachelier en musique : contrebasse et violone
23	ESA					M		Master en musique : contrebasse et violone
23	ESA				B			Bachelier en musique : contrebasse jazz
23	ESA					M		Master en musique : contrebasse jazz
23	ESA				B			Bachelier en musique : cor
23	ESA					M		Master en musique : cor
23	ESA				B			Bachelier en musique : cor naturel
23	ESA					M		Master en musique : cor naturel
23	ESA				B			Bachelier en musique : cornemuse
23	ESA					M		Master en musique : cornemuse
23	ESA				B			Bachelier en musique : cornet à bouquin
23	ESA					M		Master en musique : cornet à bouquin
23	ESA				B			Bachelier en musique : flûte à bec
23	ESA					M		Master en musique : flûte à bec
23	ESA				B			Bachelier en musique : flûte jazz
23	ESA					M		Master en musique : flûte jazz
23	ESA				B			Bachelier en musique : flûte traversière
23	ESA					M		Master en musique : flûte traversière
23	ESA				B			Bachelier en musique : flûte traversière baroque et classique
23	ESA					M		Master en musique : flûte traversière baroque et classique
23	ESA				B			Bachelier en musique : guitare
23	ESA					M		Master en musique : guitare
23	ESA				B			Bachelier en musique : guitare basse
23	ESA					M		Master en musique : guitare basse

23	ESA				B				Bachelier en musique : guitare jazz
23	ESA					M			Master en musique : guitare jazz
23	ESA				B				Bachelier en musique : harmonica
23	ESA					M			Master en musique : harmonica
23	ESA				B				Bachelier en musique : harpe
23	ESA					M			Master en musique : harpe
23	ESA				B				Bachelier en musique : harpe ancienne
23	ESA					M			Master en musique : harpe ancienne
23	ESA				B				Bachelier en musique : hautbois
23	ESA					M			Master en musique : hautbois
23	ESA				B				Bachelier en musique : hautbois baroque et classique
23	ESA					M			Master en musique : hautbois baroque et classique
23	ESA				B				Bachelier en musique : informatique musicale
23	ESA					M			Master en musique : informatique musicale
23	ESA				B				Bachelier en musique : luth et cordes pincées
23	ESA					M			Master en musique : luth et cordes pincées
23	ESA				B				Bachelier en musique : mandoline
23	ESA					M			Master en musique : mandoline
23	ESA				B				Bachelier en musique : musette
23	ESA					M			Master en musique : musette
23	ESA				B				Bachelier en musique : musique électroacoustique – composition acousmatique
23	ESA					M			Master en musique : musique électroacoustique – composition acousmatique
23	ESA				B				Bachelier en musique : musique électroacoustique – composition mixte
23	ESA					M			Master en musique : musique électroacoustique – composition mixte
23	ESA				B				Bachelier en musique : orgue
23	ESA					M			Master en musique : orgue
23	ESA				B				Bachelier en musique : percussions
23	ESA					M			Master en musique : percussions
23	ESA				B				Bachelier en musique : piano

23	ESA					M		Master en musique : piano
23	ESA				B			Bachelier en musique : piano jazz
23	ESA					M		Master en musique : piano jazz
23	ESA					M		Master en musique : piano d'accompagnement
23	ESA					M		Master en musique : pianoforte
23	ESA				B			Bachelier en musique : saxophone
23	ESA					M		Master en musique : saxophone
23	ESA				B			Bachelier en musique : saxophone jazz
23	ESA					M		Master en musique : saxophone jazz
23	ESA				B			Bachelier en musique : trombone
23	ESA					M		Master en musique : trombone
23	ESA				B			Bachelier en musique : trombone et sacqueboute
23	ESA					M		Master en musique : trombone et sacqueboute
23	ESA				B			Bachelier en musique : trombone jazz
23	ESA					M		Master en musique : trombone jazz
23	ESA				B			Bachelier en musique : trompette
23	ESA					M		Master en musique : trompette
23	ESA				B			Bachelier en musique : trompette jazz
23	ESA					M		Master en musique : trompette jazz
23	ESA				B			Bachelier en musique : trompette naturelle
23	ESA					M		Master en musique : trompette naturelle
23	ESA				B			Bachelier en musique : tuba
23	ESA					M		Master en musique : tuba
23	ESA				B			Bachelier en musique : vibraphone
23	ESA					M		Master en musique : vibraphone
23	ESA				B			Bachelier en musique : viole de gambe
23	ESA					M		Master en musique : viole de gambe
23	ESA				B			Bachelier en musique : violon
23	ESA					M		Master en musique : violon

23	ESA				B				Bachelier en musique : violon baroque
23	ESA						M		Master en musique : violon baroque
23	ESA				B				Bachelier en musique : violon jazz
23	ESA						M		Master en musique : violon jazz
23	ESA				B				Bachelier en musique : violoncelle
23	ESA						M		Master en musique : violoncelle
23	ESA				B				Bachelier en musique : violoncelle baroque
23	ESA						M		Master en musique : violoncelle baroque
23	ESA						M		Master en musique : direction chorale
23	ESA						M		Master en musique : direction d'orchestre
23	ESA						M		Master en musique : écritures classiques
23	ESA						M		Master en musique : éducation musicale
23	ESA						M		Master en musique : formation musicale
24	ESA				B				Bachelier en théâtre et arts de la parole : art dramatique
24	ESA					M	M		Master en théâtre et arts de la parole : art dramatique
24	ESA						M		Master en théâtre et arts de la parole : production théâtrale -porteur de projet
25	ESA	B							Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : arts du cirque
25	ESA	B							Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : image
25	ESA	B							Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : montage et scripte
25	ESA	B							Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : multimédia
25	ESA	B							Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : son
25	ESA				B				Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : interprétation dramatique
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : interprétation dramatique

25	ESA				B				Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : réalisation cinéma et radio-télévision
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité réalisation
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité gestion de production
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité assistantat
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité écriture
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité image
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité son
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité montage
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : radio - télévision - multimédia, spécialité assistantat
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et technique de diffusion et de communication : radio - télévision - multimédia, spécialité écriture
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : radio - télévision - multimédia, spécialité gestion de production
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : radio - télévision - multimédia, spécialité montage
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : radio - télévision - multimédia, spécialité réalisation multimédia
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : radio - télévision - multimédia, spécialité réalisation radio - télévision
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : radio - télévision - multimédia, spécialité son
25	ESA				B				Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : théâtre et techniques de communication
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication :

									théâtre et techniques de communication, spécialité écriture
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : théâtre et techniques de communication, spécialité gestion de production
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : théâtre et techniques de communication, spécialité interprétation
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : théâtre et techniques de communication, spécialité mise en scène
25	ESA					M	M		Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : théâtre et techniques de communication, spécialité scénographie, décors et costumes
25	U						M		Master en arts du spectacle
26	ESA						M		Master en danse : danse et pratiques chorégraphiques
1 3 4	U							MS	Master de spécialisation en cultures et pensées cinématographiques
1 6 9	U				B				Bachelier en sciences philosophique, politique et économique
22 23	ESA						M		Master en art et créations sonores
22 23 24 25	ESA						M		Master en production de projets artistiques
22 24	ESA					M			Master en art de la marionnette

Vu pour être annexé au décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale.

Bruxelles, le 7 octobre 2020.

Le Ministre-Président,

Pierre-Yves JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des
Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

Valérie GLATIGNY

ANNEXE 2

Annexe n° 2 au décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale

« Annexe III.1 au décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études

Liste des habilitations à organiser des études supérieures de plein exercice

	Arrondissement administratif		Arrondissement administratif		Arrondissement administratif
Code		Code		Code	
21	Bruxelles-Capitale	57	Tournai-Mouscron	82	Bastogne
25	Nivelles	58	La Louvière	83	Marche-en-Famenne
51	Ath	61	Huy	84	Neufchâteau
52	Charleroi	62	Liège	85	Virton
53	Mons	63	Verviers	91	Dinant
55	Soignies	64	Waremme	92	Namur
56	Thuin	81	Arlon	93	Philippeville

III. 1. Habilitations des Universités

Légende
 Ulg : Université de Liège
 UCL : Université catholique de Louvain
 ULB : Université libre de Bruxelles
 UMon : Université de Mons
 UNamur : Université de Namur
 USL-B : Université Saint-Louis - Bruxelles

Malt : master en alternance

Voir la légende de l'annexe II pour le surplus.

Domaine	TL					Habilitations L'habilitation accordée pour un master en 120 crédits vaut pour l'ensemble des finalités y associées.	Ulg	UCL	ULB	UMons	UNamur	USL-B
	B180	M60	M120	2e cycle 180	MS							
1	B					Bachelier en philosophie	62	25	21		92	21
1		M	M			Master en philosophie	62	25	21			
1			M			Master en éthique		25	21			
1	B					Bachelier en sciences des religions		25				
1			M			Master en sciences des religions		25				
1	B					Bachelier en sciences des religions et de la laïcité			21			
1		M	M			Master en sciences des religions et de la laïcité			21			
2	B					Bachelier en sciences religieuses		25				
2		M	M			Master en théologie		25				
2			M			Master en études bibliques		25				
3	B					Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	62	25	21		92	21
3		M	M			Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	62	25	21			
3			M			Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère	62	25	21			
3	B					Bachelier en langues et lettres modernes, orientation arabes			21			
3		M	M			Master en langues et lettres modernes, orientation arabes			21			
3	B					Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	62	25	21			
3		M	M			Master en langues et lettres modernes, orientation générale	62	25	21			
3	B					Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	62	25	21		92	21
3		M	M			Master en langues et lettres modernes, orientation germaniques	62	25	21			
3	B					Bachelier en langues et lettres modernes, orientation orientales	62		21			
3		M	M			Master en langues et lettres modernes, orientation orientales	62		21			
3	B					Bachelier en langues et lettres modernes, orientation slaves			21			
3		M	M			Master en langues et lettres modernes, orientation slaves			21			
3	B					Bachelier en traduction et interprétation	62		21	53		21
3			M			Master en interprétation	62	25	21	53		

3			M			Master en traduction	62	25	21	53		
3			M			Master en linguistique	62	25	21			
3	B					Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques	62	25	21			21
3		M	M			Master en langues et lettres anciennes, orientation classiques	62	25	21		92 ¹	
3	B					Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales	62	25	21			
3		M	M			Master en langues et lettres anciennes, orientation orientales	62	25	21			
3	B					Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	62	25			92	
3		M	M			Master en langues et lettres anciennes et modernes	62	25				
3					MS	Master de spécialisation en langues et civilisations africaines			21			
3					MS	Master de spécialisation en linguistique appliquée				53		
3					MS	Master de spécialisation en sciences du langage			21	53		
4	B					Bachelier en histoire	62	25	21		92	21
4		M	M			Master en histoire	62	25	21			
4	B					Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	62	25	21		92	
4		M	M			Master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	62	25	21			
4			M			Master en histoire de l'art et archéologie, orientation archéométrie	62					
4	B					Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	62	25	21			
4		M	M			Master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	62	25	21			
4					MS	Master de spécialisation en cultures visuelles		25				
5	B					Bachelier en information et communication	62	25 53	21		92	21
5		M				Master en information et communication	62	25 53	21			
5			M			Master en journalisme	62	25 53	21			
5			M			Master en communication	62	25 53	21			
5			M			Master en communication multilingue	62	25	21			
5			M			Master en sciences et technologies de l'information et de la communication	62	25	21 52			
6			M			Master en gestion des ressources humaines	62	25 53	21			
6	B					Bachelier en sciences humaines et sociales	62	25 53	21	53		
6			M			Master en politique économique et sociale		25 52		53		
6	B					Bachelier en sciences politiques, orientation générale	62	25 53	21		92	21
6		M	M			Master en sciences politiques, orientation générale	62	25 53	21			
6			M			Master en sciences politiques, orientation relations internationales	62	25 53	21			
6			M			Master en études européennes	62	25	21			21

¹ Cette habilitation sera supprimée à partir de l'année académique 2022-2023.

6			M			Master en administration publique	62	25 52 53	21			
6	B					Bachelier en sociologie et anthropologie	62	25	21		92	21
6		M				Master en sociologie et anthropologie	62	25	21			
6			M			Master en sociologie	62	25	21			
6			M			Master en anthropologie	62	25	21			
6		M	M			Master en sciences du travail	62	25	21 52			
6			Malt			Master en sciences du travail	62		21 52			
6			M			Master en sciences de la population et du développement	62	25	21			
6					MS	Master de spécialisation en action humanitaire internationale		25				
6					MS	Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne		25	21			21
6					MScd	Master de spécialisation en développement, environnement et sociétés	62	25				
6					MS	Master de spécialisation en méthodes quantitatives en sciences sociales		25				
6					MS	Master de spécialisation en sociologie-anthropologie			21			
7	B					Bachelier en droit	62	25	21		92	21
7			M			Master en droit	62	25	21			
7					MS	Master de spécialisation en droit économique			21			
7					MS	Master de spécialisation en droit européen	62	25	21			
7					MS	Master de spécialisation en droit des technologies de l'information et de la communication					92	
7					MS	Master de spécialisation en droit fiscal	62	25	21			
7					MS	Master de spécialisation en droit international		25	21			
7					MS	Master de spécialisation en droit social			21			
7					MS	Master de spécialisation en notariat	62	25	21			
7					MS	Master de spécialisation en droit de l'environnement et droit public immobilier		25				21
7					MScd	Master de spécialisation en droits de l'homme		25			92	21
8			M			Master en criminologie	62	25	21			
9	B					Bachelier : ingénieur de gestion	62	25 53	21	53	92	21
9			M			Master : ingénieur de gestion	62	25 53	21	53	92	
9	B					Bachelier en sciences économiques et de gestion	62	25	21	53	92	21
9	B					Bachelier en sciences économiques, orientation générale			21			
9		M	M			Master en sciences économiques, orientation générale	62	25	21		92	
9			M			Master en sciences économiques, orientation économétrie	62	25	21			
9	B					Bachelier en sciences de gestion	62	53	21	52 53		
9		M	M			Master en sciences de gestion	62	25 52 53	21	52 53	92	
9			M			Master en gestion culturelle	62	53	21			
9			Malt			Master en sales management	62					
9					MS	Master de spécialisation en entrepreneuriat	62					

9				MS	Master de spécialisation en gestion des risques financiers	62					21
9				MScd	Master de spécialisation en microfinance - Specialized master in microfinance			21	53		
9				MScd	Master de spécialisation en économie internationale et du développement - Specialized master in international and development economics		25			92	
10	B				Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	62	25	21	52 53		
10	B				Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie	62	25	21	53		
10			M		Master en sciences de l'éducation	62	25	21	52 53		
10			M		Master en logopédie	62	25	21			
10			M		Master en sciences psychologiques	62	25	21	53		
10			M		Master en sciences de la famille et de la sexualité		25				
10				MS	Master de spécialisation en cliniques psycho-thérapeutiques intégrées		25				
10				MS	Master de spécialisation en pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur	62	25	21	53	92	
11	B				Bachelier en médecine	62	21	21	53	92	
11			M		Médecin	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en anatomie pathologique	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en anesthésie-réanimation	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en biologie clinique	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en cardiologie	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en chirurgie	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en chirurgie orthopédique	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en dermato-vénéréologie	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en gastro-entérologie	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en génétique clinique	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en gériatrie	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en gestion de données de santé	62					
11				MSSS	Master de spécialisation en gynécologie-obstétrique	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en médecine aiguë	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en médecine d'urgence	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en médecine du travail	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en médecine interne	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en médecine générale	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en médecine légale	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en médecine nucléaire	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en médecine physique et en réadaptation	62	21	21			
11				MScd	Master de spécialisation en médecine transfusionnelle	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en neurochirurgie	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en neurologie	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en neuropsychiatrie	62					
11				MSSS	Master de spécialisation en oncologie médicale	62	21	21			
11				MSSS	Master de spécialisation en ophtalmologie	62	21	21			

11					MSSS	Master de spécialisation en oto-rhino-laryngologie	62	21	21			
11					MSSS	Master de spécialisation en pédiatrie	62	21	21			
11					MSSS	Master de spécialisation en pneumologie	62	21	21			
11					MSSS	Master de spécialisation en psychiatrie	62		21			
11					MSSS	Master de spécialisation en psychiatrie, orientation psychiatrie de l'adulte			21	21		
11					MSSS	Master de spécialisation en psychiatrie, orientation psychiatrie infanto juvénile	62	21	21			
11					MSSS	Master de spécialisation en radiodiagnostic	62	21	21			
11					MSSS	Master de spécialisation en radiothérapie-oncologie	62	21	21			
11					MSSS	Master de spécialisation en rhumatologie	62	21	21			
11					MSSS	Master de spécialisation en stomatologie	62	21	21			
11					MSSS	Master de spécialisation en urologie	62	21	21			
12	B					Bachelier en médecine vétérinaire	62	25	21		92	
12				M		Médecin vétérinaire	62					
12			M			Master one-health - gestion de la santé publique et animale	62					
12			M		MSSS	Master de spécialisation en médecine vétérinaire spécialisée ²	62					
12					MSSS	Master de spécialisation en sciences vétérinaires: internat clinique	62					
12					MScd	Master de spécialisation en gestion des ressources animales et végétales en milieux tropicaux	62					
12					MScd	Master de spécialisation en gestion intégrée des risques sanitaires dans les pays du sud	62		21		92	
13	B					Bachelier en sciences dentaires	62	21	21			
13			M			Master en sciences dentaires	62	21	21			
13					MSSS	Master de spécialisation en dentisterie générale	62	21	21			
13					MSSS	Master de spécialisation en orthodontie	62	21	21			
13					MSSS	Master de spécialisation en parodontologie	62	21	21			
14	B					Bachelier en sciences biomédicales	62	21	21	53	92	
14		M	M			Master en sciences biomédicales	62	21	21	53	92	
14	B					Bachelier en sciences pharmaceutiques	62	21	21	53	92	
14			M			Master en sciences pharmaceutiques	62	21	21			
14					MSSS	Master de spécialisation en pharmacie d'industrie	62	21	21			
14					MSSS	Master de spécialisation en biologie clinique	62	21	21			
14					MSSS	Master de spécialisation en pharmacie hospitalière	62	21	21			
15			M			Master en sciences de la santé publique	62	21	21			
15					MScd	Master de spécialisation en sciences de la santé publique - Méthodes de recherche appliquées à la santé globale			21	21		
15					MScd	Master de spécialisation en méthodologie de la santé publique - Specialized master in public health methodology			21	21	53	
16	B					Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale	62	25	21			
16		M	M			Master en sciences de la motricité, orientation générale	62	25	21			
16		M	M			Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique	62	25	21			
16	B					Bachelier en kinésithérapie et réadaptation	62	25	21			
16		M				Master en kinésithérapie et réadaptation	62	25	21			

² Cette ligne sera supprimée à partir de l'année académique 2022-2023.

16				MS	Master de spécialisation en ostéopathie			21			
17	B				Bachelier en sciences biologiques	62	25	21	52 53	92	
17		M			Master en sciences biologiques	62	25	21	53	92	
17			M		Master en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire	62	25	21 52	52 53	92	
17			M		Master en biologie des organismes et écologie	62	25	21	53	92	
17			M		Master en bioinformatique et modélisation	62	25	21		92	
17			M		Master in molecular microbiology					92	
17	B				Bachelier en sciences chimiques	62	25	21	53	92	
17		M	M		Master en sciences chimiques	62	25	21	53	92	
17			M		Master en science des données	62					
17			M		Master en science des données, orientation statistique		25				
17			M		Master en science des données, orientation technologies de l'information		25				
17	B				Bachelier en sciences géologiques	62	25	21		92	
17		M	M		Master en sciences géologiques	62	25	21			
17	B				Bachelier en sciences géographiques, orientation générale	62	25	21		92	
17			M		Master en sciences géographiques, orientation climatologie	62 ³	25				
17		M	M		Master en sciences géographiques, orientation générale	62	25	21			
17			M		Master en sciences géographiques, orientation géomatique	62					
17			M		Master en sciences géographiques, orientation global change	62					
17			M		Master en océanographie	62 81					
17		M	M		Master en sciences et gestion de l'environnement	62 81	25 ⁴	21			
17		M	M		Master en sciences et gestion du tourisme			21			
17	B				Bachelier en sciences informatiques	62	25	21	53	92	
17		M	M		Master en sciences informatiques	62	25	21	52 53	52 92	
17			Malt		Master en sciences informatiques				52		
17	B				Bachelier en sciences mathématiques	62	25	21	53	92	
17		M	M		Master en sciences mathématiques	62	25	21	53	92	
17			M		Master en statistique, orientation générale	62	25	21			
17			M		Master en statistique, orientation biostatistiques	52 92	25	21			
17			M		Master en sciences actuariales		25	21			
17	B				Bachelier en sciences physiques	62	25	21	53	92	
17		M	M		Master en sciences physiques	62	25	21	53	92	
17			M		Master en sciences spatiales	62					
17				MS	Master de spécialisation en archéométrie	62					
17				MS	Master de spécialisation en biotechnologie et biologie appliquée	62					

³ Cette habilitation sera supprimée à partir de l'année académique 2022-2023.

⁴ Cette habilitation sera supprimée à partir de l'année académique 2021-2022.

17				MS	Master de spécialisation en climatologie, glaciologie et océanographie	62					
17				MS	Master de spécialisation en cosmos exploration	62					
17				MS	Master de spécialisation en gestion durable de l'énergie	62					
17				MS	Master de spécialisation en informatique et innovation					92	
17				MScd	Master de spécialisation en gestion des ressources aquatiques et aquaculture	62				92	
17				MS	Master de spécialisation en science des données, big data			21			
17				MS	Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable		25				
18	B				Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur	92	25	21			
18			M		Master : bioingénieur en chimie et bioindustries	92	25	21			
18			M		Master : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement	92	25	21			
18			M		Master : bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels	92	25	21			
18			M		Master : bioingénieur en sciences agronomiques	92	25	21			
18			M		Master en sciences agronomiques et industries du vivant	92	25	21			
18				MScd	Master de spécialisation en économie et sociologie rurales	92					
18				MS	Master de spécialisation en génie brassicole		25				
18				MScd	Master de spécialisation en production intégrée et préservation des ressources naturelles en milieu urbain et péri-urbain	62					
18				MScd	Master de spécialisation en protection des cultures tropicales et subtropicales	92	25				
18				MScd	Master de spécialisation en sciences et technologie des aliments	62	25				
19	B				Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	62	25	21	52 53		
19			M		Master : ingénieur civil biomédical	62	25	21			
19			M		Master : ingénieur civil des constructions	62	25	21			
19			M		Master : ingénieur civil des mines et géologue	62			53		
19			M		Master : ingénieur civil électricien	62	25	21	53		
19			M		Master : ingénieur civil électromécanicien	62	25	21			
19			M		Master : ingénieur civil en aérospatiale	62					
19			M		Master : ingénieur civil en chimie et science des matériaux	62	25	21	53		
19			M		Master : ingénieur civil en informatique	62	25	21			
19			M		Master : ingénieur civil en informatique et gestion				52 53		
19			M		Master : ingénieur civil en mathématiques appliquées		25				
19			M		Master : ingénieur civil en science des données	62	25				
19			M		Master : ingénieur civil mécanicien	62	25	21	53		
19			M		Master : ingénieur civil physicien	62	25	21			
19				MScd	Master de spécialisation en transport et logistique	62		21		92	
19				MS	Master de spécialisation en génie nucléaire	62	25	21			
19				MS	Master de spécialisation en gestion des risques et bien-être au travail	62	25	21	53		
19				MS	Master de spécialisation en nanotechnologies	62	25	21	53	92	
19				MS	Master de spécialisation en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier	62	25	21	53		
19				MS	Master de spécialisation en construction navale	62					
19				MS	Master de spécialisation en gestion industrielle et technologique			21			

19				MS	Master de spécialisation en gestion totale de la qualité				53		
19				MS	Master de spécialisation en risques industriels et sûreté de fonctionnement			21			
19				MS	Master de spécialisation en ressources en eau	62	25			92	
20	B				Bachelier en architecture	62	21 57	21	53		
20			M		Master en architecture	62	21 57	21	53		
20	B				Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	62	25	21	53		
20			M		Master : ingénieur civil architecte	62	25	21	53		
20				MS	Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire	62	25	21			
25			M		Master en arts du spectacle	62	25	21			
1 3 4				MS	Master de spécialisation en cultures et pensées cinématographiques					92	
1 6 9	B				Bachelier en sciences philosophique, politique et économique		25				

Vu pour être annexé au décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale.

Bruxelles, le 7 octobre 2020.

Le Ministre-Président,

Pierre-Yves JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

Valérie GLATIGNY

ANNEXE 3

Annexe n° 3 au décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale

« Annexe III.2 au décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études

III. 2. Habilitations des Hautes Ecoles

Légende						BAL : bachelier en alternance MAlt : master en alternance
HEPL : Haute Ecole de la Province de Liège						
HELHa : Haute Ecole Louvain en Hainaut						
HEPHC : Haute Ecole provinciale de Hainaut - Condorcet						
HE Vinci : Haute Ecole Léonard de Vinci						
HELMo : Haute Ecole libre mosane						
HENalLux : Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg						
HEG : Haute Ecole Gallilée						
EPHEC : Haute Ecole Ephec						
HEH : Haute Ecole en Hainaut						
HECh : Haute Ecole Charlemagne						
HE ICHEC-ECAM-ISFSC : Haute Ecole ICHEC-ECAM-ISFSC						
HEFF : Haute Ecole Francisco Ferrer						
HEZB : Haute Ecole Bruxelles – Brabant						
HEAI : Haute Ecole Albert Jacquard						
HELB : Haute Ecole libre de Bruxelles - Ilya Prigogine						
HERS : Haute Ecole Robert Schuman						
HEL : Haute Ecole de la Ville de Liège						
HELDL : Haute Ecole Lucia de Brouckère						
HEPN : Haute Ecole de la Province de Namur						

Voir la légende de l'annexe II pour le surplus.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

19					Malt	Master en gestion de production	62	53																
19				B		Bachelier en sciences de l'ingénieur industriel	62	52 53	52 57		62	85			53		21		21			81		21
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation aérotechnique			52															
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation automatisation			57			85					21							
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation biochimie	62	53	51														21	
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation chimie	62	53										21					21	
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation construction	62							53			21							
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation électricité			52										21					
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation électromécanique	62	53				85					21							
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation électronique	62	53									21		21					
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation physiques nucléaire et médicale													21					
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation génie énergétique durable					62													
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation géomètre	62							53			21							
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation industrie			57		62											81		
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation informatique	62							53			21		21					
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation ingénierie de la santé				21														
19					M	Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation mécanique													21					
22	B					Bachelier en arts graphiques			53															
22	B					Bachelier en arts du tissu												21						
22	B					Bachelier en publicité		53											21					
22	B					Bachelier : styliste-modéliste													21					
22			BS			Bachelier de spécialisation en accessoires de mode												21						

[illegible]

Vu pour être annexé au décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale.

Bruxelles, le 7 octobre 2020.

Le Ministre-Président,

Pierre-Yves JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

Valérie GLATIGNY

ANNEXE 4

« Annexe III.3 au décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études

[illegible]

22					Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : photographie				21		62		57			
22	B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : publicité			21			62		57			
22					Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : sculpture						62					
22	B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : stylisme d'objets ou esthétique industrielle								57			
22	B				Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : stylisme de mode								57			
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : architecture d'intérieur	21	21	21			62	53	57			
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : architecture d'intérieur	21	21	21			62	53	57			
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : art dans l'espace public	21										
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : art dans l'espace public	21										
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : arts numériques			21				53	57			
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : arts numériques			21				53	57			
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : bande dessinée			21		62			57			
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : bande dessinée			21		62			57			
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : bande dessinée - éditions			21								
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : bande dessinée - éditions			21								
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : céramique			21								
22				M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : céramique			21								
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : cinéma d'animation			21		21						
22				M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : cinéma d'animation			21		21						
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : communication visuelle et graphique	21	21				62	53	57			
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : communication visuelle et graphique	21		21			62	53	57			
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : communication visuelle	21										
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : communication visuelle	21										
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : conservation et restauration des oeuvres d'art			21			62					
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : conservation et restauration des oeuvres d'art			21			62					
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : design du livre et du papier			21								
22				M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : design du livre et du papier			21								
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : design industriel			21			62					
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : design industriel			21			62					
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : design textile	21	21						57			
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : design textile	21	21						57			
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : design urbain	21							53			
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : design urbain	21							53			
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : dessin	21	21		21			53	57			
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : dessin	21	21		21			53	57			
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : espace urbain	21	21									
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : espace urbain	21	21									
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : graphisme				21							
22				M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : graphisme				21							
22		B			Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : gravure	21	21		21		62		53			
22			M	M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : gravure	21	21		21		62		53			

[illegible]

22				M	Master en arts plastiques, visuels et de l'espace : textes et création littéraire	21													
23	B				Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en musique									92					
23	B				Bachelier en musique : formation musicale							53		92	21	62			
23	B				Bachelier en musique : formation de musicien intervenant										21				
23	B				Bachelier en musique : lutherie									83 92					
23	B				Bachelier en musique : musiques improvisées de tradition orale											62			
23	B				Bachelier en musique : rythmes et rythmiques										21				
23		B			Bachelier en musique : accordéon							53		92	21	62			
23			M		Master en musique : accordéon							53		92	21	62			
23		B			Bachelier en musique : alto							53		92	21	62			
23			M		Master en musique : alto							53		92	21	62			
23		B			Bachelier en musique : art lyrique							53		92	21	62			
23			M		Master en musique : art lyrique							53		92	21	62			
23		B			Bachelier en musique : basse continue et continuo							53		92	21				
23			M		Master en musique : basse continue et continuo							53		92	21				
23		B			Bachelier en musique : basson							53		92	21	62			
23			M		Master en musique : basson							53		92	21	62			
23		B			Bachelier en musique : basson baroque et classique							53		92	21				
23			M		Master en musique : basson baroque et classique							53		92	21				
23		B			Bachelier en musique : batterie										21				
23			M		Master en musique : batterie										21				
23		B			Bachelier en musique : chant							53		92	21	62			
23			M		Master en musique : chant							53		92	21	62			
23		B			Bachelier en musique : chant jazz										21				
23			M		Master en musique : chant jazz										21				
23		B			Bachelier en musique : clarinette							53		92	21	62			
23			M		Master en musique : clarinette							53		92	21	62			
23		B			Bachelier en musique : clarinette classique et baroque							53		92	21				
23			M		Master en musique : clarinette classique et baroque							53		92	21				
23		B			Bachelier en musique : clarinette jazz										21				
23			M		Master en musique : clarinette jazz										21				
23		B			Bachelier en musique : clavecin							53		92	21				
23			M		Master en musique : clavecin							53		92	21				
23		B			Bachelier en musique : composition							53			21	62			
23			M		Master en musique : composition							53			21	62			
23		B			Bachelier en musique : composition et arrangement jazz										21				
23			M		Master en musique : composition et arrangement jazz										21				
23		B			Bachelier en musique : composition, musiques appliquées et interactives							53							
23			M		Master en musique : composition, musiques appliquées et interactives							53							
23		B			Bachelier en musique : contrebasse									92	21	62			
23			M		Master en musique : contrebasse							53		92	21	62			
23		B			Bachelier en musique : contrebasse et violone							53		92	21				
23			M		Master en musique : contrebasse et violone							53		92	21				

[illegible]

23		B		Bachelier en musique : musique électroacoustique – composition mixte							53							
23			M	Master en musique : musique électroacoustique – composition mixte							53							
23		B		Bachelier en musique : orgue							53		92	21	62			
23			M	Master en musique : orgue							53		92	21	62			
23		B		Bachelier en musique : percussions							53		92	21	62			
23			M	Master en musique : percussions							53		92	21	62			
23		B		Bachelier en musique : piano							53		92	21	62			
23			M	Master en musique : piano							53		92	21	62			
23		B		Bachelier en musique : piano jazz										21				
23			M	Master en musique : piano jazz										21				
23			M	Master en musique : piano d'accompagnement							53		92	21	62			
23			M	Master en musique : pianoforte							53		92	21				
23		B		Bachelier en musique : saxophone							53		92	21	62			
23			M	Master en musique : saxophone							53		92	21	62			
23		B		Bachelier en musique : saxophone jazz										21				
23			M	Master en musique : saxophone jazz										21				
23		B		Bachelier en musique : trombone							53		92	21	62			
23			M	Master en musique : trombone							53		92	21	62			
23		B		Bachelier en musique : trombone et sacqueboute							53		92	21				
23			M	Master en musique : trombone et sacqueboute							53		92	21				
23		B		Bachelier en musique : trombone jazz										21				
23			M	Master en musique : trombone jazz										21				
23		B		Bachelier en musique : trompette							53		92	21	62			
23			M	Master en musique : trompette							53		92	21	62			
23		B		Bachelier en musique : trompette jazz										21				
23			M	Master en musique : trompette jazz										21				
23		B		Bachelier en musique : trompette naturelle							53		92	21				
23			M	Master en musique : trompette naturelle							53		92	21				
23		B		Bachelier en musique : tuba							53		92	21	62			
23			M	Master en musique : tuba							53		92	21	62			
23		B		Bachelier en musique : vibraphone										21				
23			M	Master en musique : vibraphone										21				
23		B		Bachelier en musique : viole de gambe							53		92	21				
23			M	Master en musique : viole de gambe							53		92	21				
23		B		Bachelier en musique : violon							53		92	21	62			
23			M	Master en musique : violon							53		92	21	62			
23		B		Bachelier en musique : violon baroque							53		92	21				
23			M	Master en musique : violon baroque							53		92	21				
23		B		Bachelier en musique : violon jazz										21				
23			M	Master en musique : violon jazz										21				
23		B		Bachelier en musique : violoncelle							53		92	21	62			
23			M	Master en musique : violoncelle							53		92	21	62			
23		B		Bachelier en musique : violoncelle baroque							53		92	21				
23			M	Master en musique : violoncelle baroque							53		92	21				

23			M	Master en musique : direction chorale								53			92	21	62				
23			M	Master en musique : direction d'orchestre								53				21	62				
23			M	Master en musique : écritures classiques								53			92	21	62				
23			M	Master en musique : éducation musicale											92						
23			M	Master en musique : formation musicale								53			92	21	62				
24		B		Bachelier en théâtre et arts de la parole : art dramatique								53				21	62				
24			M	Master en théâtre et arts de la parole : art dramatique								53				21	62				
24			M	Master en théâtre et arts de la parole : production théâtrale - porteur de projet													62				
25	B			Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : arts du cirque																	21
25	B			Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : image													21	25			
25	B			Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : montage et scripte													21	25			
25	B			Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : multimédia															25		
25	B			Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : son													21	25			
25		B		Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : interprétation dramatique													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : interprétation dramatique													21	25			
25		B		Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : réalisation cinéma et radio-télévision													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité réalisation													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité gestion de production													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité assistantat													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité écriture													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité image													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité son													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : cinéma, spécialité montage													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : radio - télévision - multimédia, spécialité assistantat													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et technique de diffusion et de communication : radio - télévision - multimédia, spécialité écriture													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : radio - télévision - multimédia, spécialité gestion de production													21	25			
25			M	Master en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : radio - télévision - multimédia, spécialité montage													21	25			

[illegible]

Vu pour être annexé au décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale.

Bruxelles, le 7 octobre 2020.

Le Ministre-Président,

Pierre-Yves JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

Valérie GLATIGNY

ANNEXE 5

Annexe n° 5 au décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale

« Annexe III.4 au décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études

III. 4. Cohabilitations conditionnelles

		Légende									
Voir la légende de l'annexe II et des tableaux précédents de la présente annexe.											
Domaine	Forme d'enseignement	TC			TL				Cohabilitations La cohabilitation accordée pour un master en 120 crédits vaut pour l'ensemble des finalités y associées.	EES Partenaires	Arrondissements
		B180	B240	BS	B180	M60	M120	MS			
1	U							MS	Master de spécialisation en philosophie et théories politiques	ULB, ULg, UNamur	21, 62, 92
5	HE+U						M		Master en communication appliquée spécialisée – animation socioculturelle et éducation permanente	HEG, UCL, ULB	21, 25
5	HE+U						M		Master en communication appliquée spécialisée – éducation aux médias	HEG, UCL, ULB	21, 25
5	HE+U						M		Master en communication appliquée spécialisée – publicité et communication commerciale	HEG, UCL, ULB	21, 25
5	HE+U						M		Master en communication appliquée spécialisée – relations publiques	HEG, UCL, ULB	21, 25
5	HE+U						M		Master en communication - management d'événements	HEG, ULB	21
5	HE+U						M		Master en presse et information spécialisées	HEG, UCL, ULB	21, 25
5	HE+U						M		Master en stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative	HE ICHEC-ECAM-ISFSC, USL-B	21
6	HE	B							Bachelier : assistant social	HENaLux, HERS	81
6	HE+EPS	B							Bachelier : assistant social	Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Frameries, Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Colfontaine-Jurbise, Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Dour, Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Jemappes-Quiévrain et Haute Ecole en Hainaut (HEH)	53
6	EPS	B							Bachelier : assistant social	Cours pour Educateurs en fonction	62

										(CPSE), Institut provincial d'enseignement supérieur de promotion sociale (IPESPS), Ecole de Commerce et d'Informatique (ECI)	
6	HE						M		Master en ingénierie et action sociales	HENaLLux, HELHa	92, 25
6	HE						M		Master en ingénierie et action sociales	HELMo, HEPL	62
6	HE						M		Master en ingénierie et action sociales	HEPHC, HEH	52, 56
6	HE+U						M		Master en ingénierie de la prévention et de la gestion des conflits	HEPL, ULg	62
6	HE+U						M		Master en transitions et innovations sociales	UMons, UCL, HEH, HEPHC, HELHa	53
6	U					B			Bachelier en sciences humaines et sociales	UMons, ULB	52
6	U							MS	Master de spécialisation en études de genre	UCL, ULB, USL-B, ULg, UNamur, UMons	21, 25, 53, 62, 92
7	U					B			Bachelier en droit	ULB, UMons	53
7	U							MS	Master de spécialisation en approche interdisciplinaire des droits de l'enfant	ULB, UNamur, ULg, UCL, USL-B	21, 92, 62, 25
9	HE	B							Bachelier en commerce et développement	HE2B, HEFF	21
9	HE	B							Bachelier en coopération internationale	HELMo, HEPL	62
9	HE	B							Bachelier en immobilier	HECh, HEAJ	62, 61
9	HE	B							Bachelier en management de la logistique	HECh, HEPL	62
9	HE	B							Bachelier en management du tourisme et des loisirs	HECh, HERS	62, 84
9	EPS	B							Bachelier en vente ¹	Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Dour, Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Mons, Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Colfontaine	53
9	EPS	B							Bachelier : sales account manager	Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Dour, Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Mons, Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Colfontaine	53
9	EPS	B							Bachelier en vente ²	Ecole industrielle et commerciale de la ville de Namur, Ecole supérieure des Affaires	92
9	EPS	B							Bachelier : sales account manager	Ecole industrielle et commerciale de la ville de Namur, Ecole supérieure des Affaires	92
9	HE+EPS				BS				Bachelier de spécialisation en business data analysis	EPEHC, EPHEC Promotion sociale, HE Vinci	21
9	HE+U							M	Master en gestion de l'entreprise	HE ICHEC-ECAM-ISFSC, HEFF, UCL, ULB	21, 25
9	HE					B			Bachelier en gestion publique	HEPL, HELMo	62

¹ Cette ligne sera supprimée à partir de l'année académique 2023-2024

² Cette ligne sera supprimée à partir de l'année académique 2023-2024

9	HE					M		Master en gestion publique	HEPL, HELMo	62
9	HE					Malt		Master en facility management	HELB, HE2B, HEFF, HELdB	21
9	HE+U					M		Master : ingénieur commercial	HE ICHec-ECAM-ISFSC, UCL, ULB	21, 25
9	U						MS	Master de spécialisation en accompagnement des professionnels de l'éducation, du management, de la santé et de l'action sociale	UNamur, UMons, HENaLLux	92
9	U						MS	Master de spécialisation en économie sociale	UCL, ULg	25, 62
9	U						MS	Master de spécialisation en entreprises et politiques économiques européennes	UCL, USL-B	25
10	HE	B						Bachelier en coaching sportif	HE Vinci, HEFF, HEG, HE2B	21, 25
10	HE	B						Bachelier en coaching sportif	HECh, HEPL	62
10	HE			BS				Bachelier de spécialisation : accompagnateur en milieux scolaires	HE2B, HEFF, HELdB	21, 25
10	HE			BS				Bachelier de spécialisation : accompagnateur en milieux scolaires	HELMo, HECh	62
10	HE			BS				Bachelier de spécialisation en gérontologie psycho-éducative	HEPHC, HELHa, HEH	53
10	HE+EPS			BS				Bachelier de spécialisation d'intervenant en thérapie familiale systémique	Institut provincial de formation sociale, HEPN	92
10	HE+EPS			BS				Bachelier de spécialisation d'intervenant en thérapie familiale systémique	Cours pour Educateurs en fonction (CPSE), HELMo	62
10	HE			BS				Bachelier de spécialisation en intégration des technologies nouvelles au service de l'enseignement	HE2B, HEFF	21
10	HE			BS				Bachelier de spécialisation en préparation physique et entraînement	HEFF, HE Vinci, HE2B	21, 25
10	HE			BS				Bachelier de spécialisation en préparation physique et entraînement	HECh, HEPL, HELMo	62
14	U					M		Master en sciences pharmaceutiques	UMons, ULB	53
14	U					M		Master en sciences pharmaceutiques	UNamur, UCL	21, 92
14	U						MSSS	Master de spécialisation en dermopharmacie et cosmétologie	ULB, ULg	21, 62
15	HE+EPS	B						Bachelier en orthoptie	HELB, Institut supérieur de promotion sociale libre de Bruxelles – Ilya Prigogine, HE Vinci	21
15	HE			BS				Bachelier de spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie	HEG, HELHa, HENaLLux, HEPL, HE Vinci, HEPN	21, 52, 62
16	HE	B						Bachelier en psychomotricité	HEAJ, HEPN	92
16	HE	B						Bachelier en psychomotricité	HELMo, HEPL	62
16	HE+EPS	B						Bachelier en psychomotricité	HELHa, Centre d'enseignement supérieur pour adultes à Roux	52
17	HE			BS				Bachelier de spécialisation en sécurité des réseaux et systèmes informatiques	HEPHC, HEH	57
17	U				B			Bachelier en sciences biologiques	ULB, UMons	52
17	U				B			Bachelier en sciences informatiques	UCL, UNamur	52
17	HE+U					M		Master en architecture des systèmes informatiques	HENaLLux, UNamur	83, 92
17	HE+U					M		Master en cybersécurité	ULB, Ecole Royale militaire, UNamur, UCL, HE2B, HELB	21, 25, 92
17	U					M		Master en smart rurality	UNamur, UCL, ULg	92, 25, 62, 81
17	U						MScd	Master de spécialisation en gestion des risques et des catastrophes	ULg, UCL	62, 25
18	HE+U					M		Master en management de l'innovation et de la conception des aliments	ULg, UNamur, HECh	62, 92
18	HE+U				B			Bachelier : architecte paysagiste	HECh, ULg, ULB	92, 21, 62
18	HE+U					M		Master : architecte paysagiste	HECh, ULg, ULB	92, 21, 62
18	U					M		Master en agroécologie	ULg, ULB, Université de Paris-Saclay	92, 81

Valérie GLATIGNY

ANNEXE 6

Annexe n° 6 au décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale

« Annexe VI au décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études

[illegible]

Habitations des établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale	FASE		Pôle académique	Arrondissement administratif	
Institut de formation continue	2030 622	Liège - Luxembourg			
	2023 622	Liège - Luxembourg			
	2048 622	Liège - Luxembourg			
	2010 622	Liège - Luxembourg			
	2021 621	Liège - Luxembourg			
	2597 633	Liège - Luxembourg			
	1217 633	Hainaut			
	1596 636	Hainaut			
	1345 637	Hainaut			
	3036 621	Namur			
Ecole supérieure des Affaires	3011 621	Namur			
	2975 621	Namur			
	3147 621	Namur			
	3012 621	Namur			
	6461 255	Louvain			
	3179 255	Louvain			
	1637 627	Hainaut			
	1607 626	Hainaut			
	979 211	Bruxelles			
	979 211	Bruxelles			
Institut provincial d'enseignement de promotion sociale et de formation continue	1471 551	Hainaut			
	1571 561	Hainaut			
	1704 571	Hainaut			
	4831 211	Bruxelles			
	4701 211	Bruxelles			
	2097 633	Liège - Luxembourg			
	2043 633	Liège - Luxembourg			
	2620 641	Liège - Luxembourg			
	1287 551	Hainaut			
	7141 255	Louvain			

(1) Cette ligne sera supprimée à partir de l'année académique 2021-2022.
(2) Cette colonne sera supprimée à partir de l'année académique 2022-2023.
(3) Cette colonne sera supprimée à partir de l'année académique 2021-2022.
(4) Cette colonne sera supprimée à partir de l'année académique 2023-2024.
(5) Cette colonne sera supprimée à partir de l'année académique 2025-2026.

Habitations des établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale - études de spécialisation				FASE	Arondissement administratif	Pôle académique	Bachelier de spécialisation : expertise comptable et fiscale	Bachelier de spécialisation : sciences fiscales	Bachelier de spécialisation : cadre du secteur non-marchand	Bachelier de spécialisation : gestion d'entreprise d'économie sociale	Bachelier de spécialisation : psychopathologie	Bachelier de spécialisation : intervention systémique et travail social	Bachelier de spécialisation : médiateur	Bachelier de spécialisation : gérontologie	Bachelier de spécialisation : cadre de santé	Bachelier de spécialisation : conseiller en environnement
Domaine							9	9	9	9	10	10	10	15	15	18
Centre formation pour les secteurs infirmiers et de la santé ACN	521	21	Bruxelles												X	
Ecole pratique des hautes études commerciales	3233	21	Bruxelles				X									
EPFC 2	167	21	Bruxelles				X									
EPFC 3	189	21	Bruxelles				X		X							
EPFC 9	162	21	Bruxelles												X	
Institut Roger Guilbert	41	21	Bruxelles									X			X	
Institut provincial supérieur des sciences sociales et pédagogiques	956	52	Hainuyer												X	
Promotion sociale supérieur Mons - Borinage	1220	53	Hainuyer					X								
IEPSCF Dour	1135	53	Hainuyer									X				
IEPSCF Libramont-Bertrix	2713	84	Liège - Luxembourg												X	
Cours pour éducateur en fonction	2051	62	Liège - Luxembourg					X			X	X				
Ecole de commerce et d'informatique - EPS	2047	62	Liège - Luxembourg				X									
Institut provincial d'enseignement de promotion sociale	2032	62	Liège - Luxembourg								X				X	
Institut provincial d'enseignement supérieur de promotion sociale	2150	62	Liège - Luxembourg				X	X				X				
Institut de technologies - EPS	2023	62	Liège - Luxembourg													X
Ecole supérieure des affaires	2975	92	Namur				X	X								
Institut provincial de formation sociale	3012	92	Namur					X					X			
Centre d'enseignement supérieur pour adultes	979	21 et 52	Hainuyer					X	X							
Institut technique et agricole de la Province du Hainaut	1471	55	Hainuyer													X
IEPSCF Tournai-Antoing-Templeuve	1704	57	Hainuyer												X	

vu pour être annexe au décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale.

Bruxelles, le 7 octobre 2020.

Le Ministre-Président,

Pierre-Yves JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,